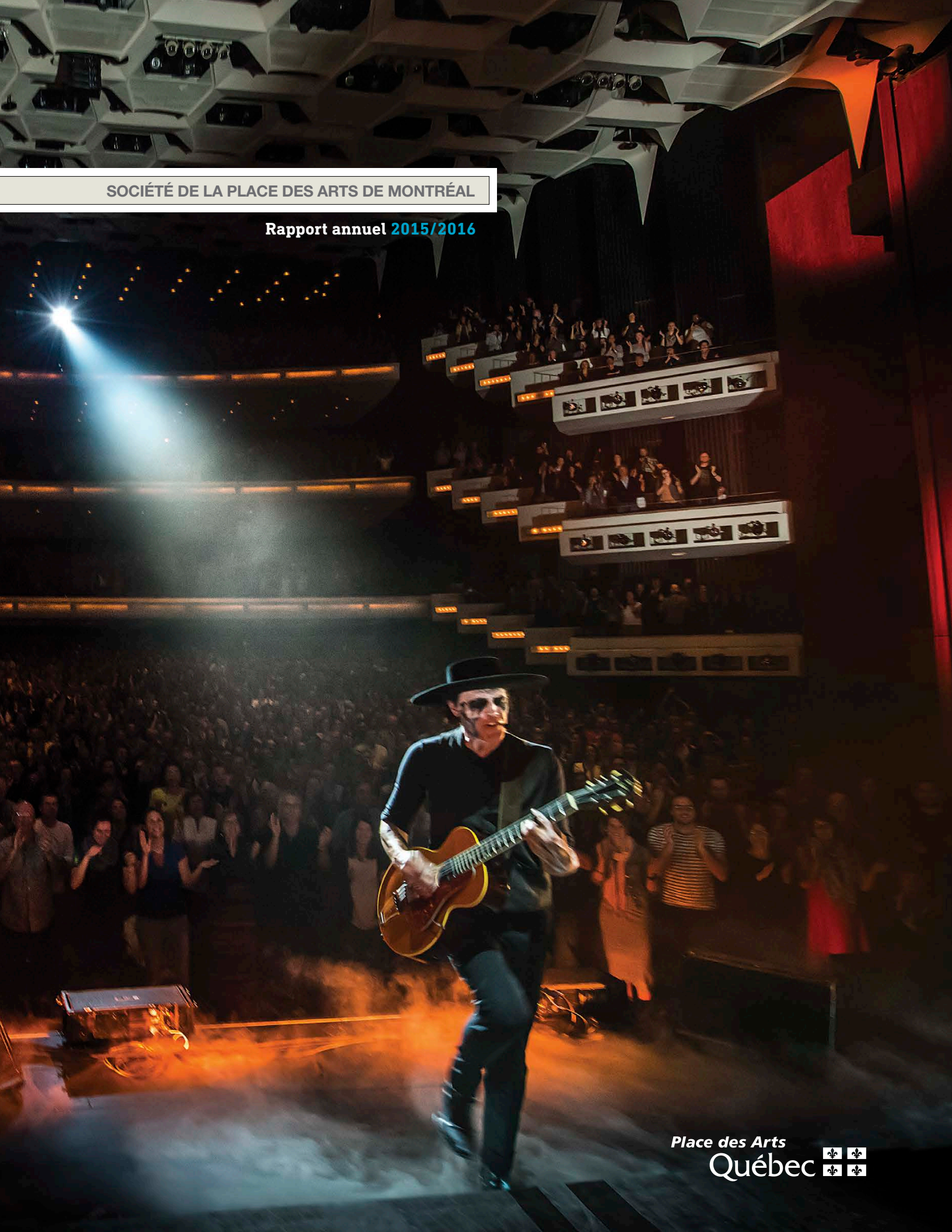


SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL

Rapport annuel 2015/2016



Message du président du conseil d'administration	02
Message du président-directeur général	03
Rapport d'activités	06
Statistiques	12
GOVERNANCE	
Conseil d'administration	14
Direction de la Place des Arts	16
Suivi des exigences législatives et gouvernementales	17
INFORMATION FINANCIÈRE	
Résultats financiers	20
États financiers	22
ANNEXES	
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	37
Suivi des actions / Plan d'action de développement durable	42
Calendrier des activités	46
Compagnies résidentes et partenaires	50

Les heures verticales,
Louis-José Houde.

PHOTO : © CAROLINE BERGERON

MISSION

La Société de la Place des Arts de Montréal a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette et d'établir la programmation artistique dans la Maison symphonique pour les organisations autres que l'Orchestre symphonique de Montréal. Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec. Elle produit, coproduit et accueille des œuvres artistiques d'ici et d'ailleurs mettant en scène des artistes de la relève autant que des vedettes internationales en collaboration avec des organismes artistiques, des producteurs, des créateurs et tout le milieu culturel.

LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Société de la Place des Arts de Montréal

Montréal, le 19 décembre 2016

Monsieur Luc Fortin
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, j'ai le plaisir de vous présenter, au nom des membres de la Société, le rapport annuel des activités ainsi que les états financiers de l'exercice qui s'est terminé le 31 août 2016.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président,



JEAN LAURIN

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEAN LAURIN

Un virage déterminant

L'exercice 2015-2016 est en tous points remarquable pour la Place des Arts. Il témoigne d'une transition réussie et nous met sur la voie d'un futur prometteur. J'ai eu la tâche, le privilège, de diriger le conseil d'administration de notre grand complexe culturel au cours de la période de transformation la plus intense de son histoire.

JEAN LAURIN
PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARC BLONDEAU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'aménagement de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, la remise à neuf de la Salle Wilfrid-Pelletier, la construction de la Maison symphonique, l'édification du Quartier des spectacles et de la place des Festivals ont représenté de formidables développements et consacré notre quadrilatère comme le cœur battant de notre métropole culturelle.

Un environnement transformé

Si ces projets reflétaient une ambition culturelle emballante, ils impliquaient aussi une transformation rapide de l'environnement d'affaires de la Place des Arts. Avec la Maison symphonique, la capacité d'accueil de notre complexe atteignait 8 000 fauteuils et notre plus grande salle, la Salle Wilfrid-Pelletier, voyait déménager son principal occupant, l'Orchestre symphonique de Montréal. Nous disions alors qu'il nous faudrait cinq ans pour intégrer ces changements dans une dynamique harmonieuse. Nous sommes au terme de cette période.

Le virage a été bien négocié. La Place des Arts brille. Elle affiche un taux d'assistance moyen de 78 % ; les salles de son complexe enregistrent plus de 50 % de toutes les entrées dans le Quartier des spectacles. Notre Espace culturel, avec sa salle d'exposition, sa mosaïque d'écrans, ses aires publiques, est devenu le lieu d'un feu roulant d'activités et d'événements des plus variés. De nombreux festivals, des plus établis aux plus prometteurs, ont continué de converger vers notre quadrilatère.

La Place des Arts, comme entreprise culturelle publique, a su développer de nouveaux partenariats et enrichir son offre de spectacles pour occuper toutes ses salles. Elle a su également réviser ses stratégies commerciales avec, par exemple, un nouveau restaurant, la Place Deschamps, un nouvel espace de réception polyvalent, le Salon urbain, de nouveaux locataires, comme la Banque Nationale. Cela lui a permis de diversifier ses revenus et de maintenir une bonne santé financière.

Une organisation en pleine confiance et un nouveau plan stratégique

Ce sont tant d'efforts, de dévouement, d'ingéniosité, de collaborations qui ont été déployés pour traverser cette période de redéfinition de notre environnement. Maintenant, c'est avec une confiance entière que nous envisageons la suite. Des rénovations importantes ont été entreprises dans nos plus grandes salles. Notre esplanade est en réaménagement et le Musée d'art contemporain est en transformation. Nous participons activement à la vitalité de notre métropole culturelle et jouons pleinement notre rôle de leader qui soutient la création et la diffusion des arts de la scène et prend fait et cause pour la culture.

En coulisses de ce renouveau, on peut aussi se réjouir de l'essor de la Fondation de la Place des Arts, qui a célébré cette année son 10^e anniversaire. Elle est devenue le canal de développement privilégié de tout notre programme d'accessibilité aux arts, qui ne cesse de prendre de l'ampleur. L'appui de la Fondation permet notamment d'aller au-delà de la découverte pour élaborer du matériel pédagogique, accompagner des professeurs et organiser des rencontres avec des artistes qui deviennent des moments marquants pour des milliers de jeunes de divers horizons.

Au cours de l'année, le gouvernement du Québec a accueilli le nouveau plan stratégique de la Place des Arts qui guidera nos opérations pour les prochaines années. La Place des Arts est entre bonnes mains et son équipe dispose maintenant de tous les outils lui permettant de déployer une nouvelle vision dynamique et novatrice.

Je salue la compétence de l'équipe de direction et le dévouement des employés. Je remercie le gouvernement du Québec pour son appui continu ainsi que la Ville de Montréal et nos innombrables partenaires du milieu de la culture et des affaires pour leur collaboration si essentielle et si fertile. Je souligne la grande contribution de tous les membres du conseil d'administration pour ce dernier exercice couronné de succès et pour leur assiduité, leur professionnalisme et leur expertise tout au long de cette période charnière de notre histoire. Merci de manière toute spéciale à mesdames Louise Sicuro et Margie Gillis, qui se sont retirées en cours d'exercice après respectivement 14 ans et 9 ans à notre table.

La Place des Arts est une formidable convergence de talents. Des créateurs aux administrateurs, tous apportent une contribution unique, alimentent d'une créativité sans pareille notre grande métropole culturelle et continuent à la faire vibrer et rayonner.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

MARC BLONDEAU

Place des Arts : un carrefour de passionnés

« Je ne me sens jamais aussi vivant que lorsque le malheur frappe... Me voilà [...] à lire [...] *Paris est une fête* d'Hemingway, tout en me disant qu'elle le sera toujours, quoi qu'il arrive. »

DANY LAFERRIÈRE

ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS, 16 NOVEMBRE 2015



C'était trois jours après les attentats de Paris. Emboîtant le pas à ces artistes qui brûlaient de parler de paix et de solidarité, nous avons organisé sur notre esplanade un rassemblement auquel ont participé plus de 1 500 personnes. Des solistes de la production *Elektra* de l'Opéra de Montréal ont donné le ton avec l'*Hymne européen* de Beethoven. Outre Dany Laferrière et son éloge à la Ville Lumière, plusieurs artistes ont pris la parole, dont Michel Dumont, Dominic Champagne, Lorraine Pintal, Margie Gillis, Monique Proulx et Nasib El-Husseini. Des personnalités politiques se sont jointes : le maire de Montréal Denis Coderre, la ministre des Relations internationales Christine St-Pierre, la ministre de la Culture et des Communications Hélène David. Devant la foule recueillie, l'auteure-compositrice-interprète d'origine algérienne Lynda Thalie a entonné, en arabe, une interprétation poignante du célèbre *Imagine* de John Lennon.

La Place des Arts est aussi cela. Un lieu de rassemblement pour toute la communauté. Un espace démocratique qui reflète la vie de la cité, ce qui l'émeut, ce qui la construit. À la Place des Arts, on partage des émotions, des projets culturels, des rencontres plus officielles. C'est en nos murs, par exemple, dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, que la ministre de la Culture et des Communications a tenu la conférence de presse annonçant des consultations pour le renouvellement de la Politique culturelle du Québec. Et un peu plus tard, lorsqu'un nouveau ministre de la Culture a été nommé en la personne de M. Luc Fortin, nous lui avons proposé de venir rencontrer nos partenaires du milieu des arts au Théâtre Maisonneuve.

La place des jeunes

La Place des Arts est la place de tous, et notamment celle des jeunes. Encore en 2015-2016, nous avons mis en œuvre ce formidable programme d'accessibilité aux arts inhérent à notre mission, dont la série *Place des Arts Junior* est l'emblème. Notre volet jeunesse s'est d'ailleurs enrichi d'une programmation spéciale et gratuite pour la semaine de relâche sous le thème *Alice au pays des merveilles*; un succès avec 6 000 participants.

Ces activités jeunesse donnent lieu à des moments magiques, comme cette collaboration féconde entre notre équipe de la programmation, des enseignants de la Commission scolaire de Montréal et le rappeur d'origine algonquaine Samian. En préparation à cette rencontre, nous

avons élaboré un guide pédagogique pour aider les enseignants à aborder le thème de la création et les sujets chers à l'artiste; et le jour du spectacle, au Théâtre Maisonneuve, la performance du rappeur a été suivie d'une discussion avec près de 1 000 adolescents. Ce fut pour eux une expérience culturelle très riche. Les commentaires enthousiastes des jeunes et des enseignants nous encouragent à répéter ce scénario.

Accessibilité aux arts et appui à la création

Ces activités de sensibilisation aux arts se prolongent dans un programme étendu d'expositions et d'animations à l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme. Il s'y déroule une activité quasi permanente et éclatée : des performances d'artistes de la relève, des expositions, des activités pour la famille, des arts numériques... L'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme a été occupé presque toute l'année par 225 activités et 11 expositions qui ont ému, amusé, fasciné plus de 285 000 personnes.

Une telle portée n'aurait pu être atteinte sans l'appui de la Fondation de la Place des Arts, qui est devenue, en 10 ans, le premier soutien financier de cette mission.

Entre autres activités, nous avons développé la série *Chez Georges-Émile*, entretiens publics intimistes et gratuits avec des artistes présents dans notre programmation. L'animatrice Catherine Pogonat a ainsi accueilli sur la place publique de l'Espace culturel sept personnalités, dont Daniel Lemire et Guylaine Tremblay. Chaque fois, la foule des passants était nombreuse, les échanges se tenant à heure de grande affluence en fin de journée. De plus, ces entrevues ont été rendues disponibles sur nos plateformes numériques.

La Place des Arts est un lieu de diffusion des arts, mais aussi un participant actif à la création. Par nos programmes d'artistes en résidence, nous sommes complices de l'élaboration d'œuvres originales. Cette année, une douzaine de compagnies artistiques ont bénéficié de 207 jours de résidence de création.

Forte hausse d'affluence en chanson francophone

Membre de cette grande communauté culturelle et québécoise, la Place des Arts a encore offert, tout au long de la saison 2015-2016, une succession de rendez-vous d'émotions uniques.

En page frontispice de ce rapport annuel se trouve l'incomparable Jean Leloup, qui a été une des étoiles de l'année. Il a rempli cinq fois notre plus grande salle; en décembre, en février et en juin, ils ont été 15 000 à rejoindre le *Fantôme de Paradis City* dans la Salle Wilfrid-Pelletier.

Sa performance s'est inscrite dans une année de croissance pour la chanson francophone. Nous avons accueilli 201 spectacles, 27 de plus qu'en 2014-2015, et le public était au rendez-vous. Le nombre de spectateurs a plus que doublé; ils étaient 84 436, comparativement à 41 158 l'année précédente. Au succès de Jean Leloup se sont donc ajoutés de nombreux autres spectacles réussis dans notre plus grande salle. Mentionnons Fred Pellerin et Francis Cabrel, qui s'y sont produits deux soirs chacun et Dan Bigras, qui était la tête d'affiche d'un spectacle-événement soulignant les 25 ans du *Show du refuge*. Dans cette catégorie, citons aussi les Sœurs Boulay, qui ont foulé les planches du Théâtre Maisonneuve pour une première fois à l'occasion des FrancoFolies de Montréal. À l'initiative de la Place des Arts, nous avons aussi assisté au retour de Plume Latraverse avec son spectacle intimiste *Récidives*. Un titre prémoniteur, puisqu'il a donné 11 représentations à la Cinquième Salle.

Nos rendez-vous traditionnels consacrés à la relève en chanson d'expression française ont semblé portés par cette année faste. Fruits d'un partenariat avec la SACEF, le concours *Ma première Place des Arts* et les *Week-ends de la chanson Québécoise* ont plu à un public fidèle et enthousiaste.

Cette belle année en chanson francophone sera de nature à encourager les artistes et les producteurs à aller à la rencontre du public, qui est bel et bien là, prêt à les applaudir.

Un achalandage soutenu dans une année de grands travaux

Au combiné, la Place des Arts aura connu en 2015-2016 un achalandage soutenu et fort satisfaisant en regard de grands travaux qui ont entraîné 292 jours de fermeture de nos différentes salles. Dans ces circonstances, il y a eu moins de spectacles, 936 contre 1 012 l'année précédente, mais une même force d'attraction. Place des Arts a enregistré un achalandage global de 750 000 personnes, avec un taux d'assistance légèrement à la hausse à 78 %, et toujours supérieur au taux

comparable établi par l'Observatoire de la culture, qui est de 73,7 % pour l'ensemble des salles de spectacle du Québec.

Les rénovations d'envergure qui ont eu lieu ont touché tour à tour nos trois grandes salles. Dans la Salle Wilfrid-Pelletier, nous avons renouvelé les foyers, remplacé le plancher de scène, rafraîchi les plafonds alvéolés et changé le système de sonorisation. Au Théâtre Maisonneuve, le plancher de scène a été changé, la régie a été modernisée, et les cintres, ces structures qui soutiennent les décors, ont été remplacés. Au Théâtre Jean-Duceppe, en plus du remplacement des cintres, les arrières-scènes ont été rénovées, de même que les loges et les espaces de réception.

Une collaboration exceptionnelle

Il faut souligner l'esprit de collaboration qui entoure ces travaux et la planification minutieuse qui les a précédés. La direction de la programmation et la direction des immeubles ont noué une coordination efficace avec nos compagnies résidentes – les Grands Ballets canadiens, Duceppe, l'Opéra de Montréal –, avec nos partenaires les producteurs de spectacles et promoteurs de festivals, et avec les gestionnaires des projets. À preuve, malgré l'abondance et l'envergure des travaux, il n'y a eu aucun retard ou délai dans la fermeture et la réouverture des salles. Sur le plan logistique, c'est digne de mention.

Survol des résultats par catégorie

Au cours de l'exercice, la Place des Arts a à nouveau démontré sa polyvalence, qui est le reflet tout à la fois du bouillonnement de la communauté artistique et de l'attraction de Montréal comme escale des grands artistes en tournée.

Encore cette année, la danse sous toutes ses formes a fait belle figure, attirant un public aussi nombreux que l'an dernier, plus de 138 000 spectateurs. Les Grands Ballets canadiens ont notamment offert au public montréalais un pur ravissement : *Coppélia*, par le Ballet de Shanghai.

L'art lyrique a aussi connu un exercice positif. Une des productions exceptionnelles de l'Opéra de Montréal cette année est une création québécoise, *Les Feluettes*, une adaptation de la pièce de Michel Marc Bouchard dirigée par Serge Denoncourt, avec le baryton Étienne Dupuis et le ténor Jean-Michel Richer dans les rôles principaux.

La musique classique demeure présente à la Place des Arts et elle se porte à merveille avec une hausse du nombre de spectacles et de spectateurs. Outre les concerts de l'OSM, les 94 autres événements programmés par la Place des Arts, principalement à la Maison symphonique, ont attiré plus de 66 000 personnes. Les soirées mémorables ont été nombreuses. Parmi elles, *l'Événement Mozart* des Violons du Roy avait des airs de retrouvailles. C'était le retour du maestro Bernard Labadie, qui a retrouvé le podium et le fameux orchestre de chambre qu'il a fondé, après une longue maladie.

En 2015-2016, la Place des Arts a aussi accueilli 87 126 amateurs de théâtre, une croissance de près de 2 000 spectateurs. L'un des hauts faits de la saison théâtrale nous a

été donné par Duceppe avec *Race*, une pièce coup de poing de l'auteur américain David Mamet avec Benoît Gouin et Frédéric Pierre en têtes d'affiche.

Un des derniers spectacles de Prince

Encore cette année, la catégorie Variétés, qui inclut les spectacles de chanson populaire, d'humour et de magie, aura représenté une large part de l'achalandage avec plus de 276 000 spectateurs.

Dans cette large catégorie, on ne peut passer sous silence l'aventure de la venue de Prince. La star, qui a toujours eu un lien privilégié avec Montréal, s'est manifestée à une semaine d'avis avec l'intention d'offrir deux spectacles en un même soir. Notre organisation s'est mobilisée d'un bond pour rendre possible un tel événement, innovant pour l'occasion avec un système de bracelets en guise de billets. La rumeur de sa venue a suffi à faire la promotion et un public enchanté s'est massé dans le Théâtre Maisonneuve. Qui aurait pu croire que cette heureuse extravagance allait se révéler être l'un des derniers spectacles d'un grand artiste, décédé un mois après ce saut à Montréal ?

Plusieurs autres stars d'ici et du monde ont ainsi foulé nos planches au cours de l'année, comme Luc Langevin, Louis-José Houde, Chilly Gonzales, Isabella Rossellini, Paul Simon et Noel Gallagher, de même que Jean-Marc Parent, Jerry Seinfeld et les nombreuses têtes d'affiche des festivals Juste pour rire et Just for Laughs.

Enfin, en 2015-2016, le public s'est régalé de l'adaptation en comédie musicale du film *Dirty Dancing*, présentée pour la première fois à Montréal et qui a réédité chez nous le succès remporté sur Broadway. Ce fut un moment de réjouissances dans une année qui a vu peu de grandes comédies musicales entreprendre des tournées nord-américaines. D'une année à l'autre, le nombre de ces spectacles à grand déploiement qui prennent la route peut fortement varier.

La Place des Arts, on l'imagine d'abord urbaine et enracinée dans la métropole. Ce qui est vrai. Mais la Place des Arts a aussi son lieu bucolique, l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay à Joliette, où se déploie chaque année le Festival de Lanaudière, le plus grand festival de musique classique au Canada. L'édition 2016 a attiré près de 32 000 personnes. Le concert réunissant le pianiste Charles Richard-Hamelin et Kent Nagano et l'OSM a notamment conquis un public nombreux venu, en quelque sorte, applaudir un héros local. Charles Richard-Hamelin est en effet originaire de Joliette et revenait chez lui après avoir terminé deuxième au Concours international de piano Frédéric-Chopin tenu à Varsovie.

Un quadrilatère en perpétuel développement

La Place des Arts est la place de tous et cette idée est plus vivante que jamais. Elle donne jour à une culture du partenariat qui est à la base de nos activités. Nous peaufinons chaque année cette complicité avec les nombreux festivals si caractéristiques de Montréal. Au quotidien, nous travaillons avec nos compagnies résidentes, la Ville de Montréal, des créateurs, des entrepreneurs du milieu des arts et le Partenariat du Quartier des spectacles, avec qui nous

multiplions les collaborations pour rendre ce quadrilatère vibrant et unique. Toute cette confrérie culturelle et d'affaires s'est d'ailleurs réjouie de la nouvelle, confirmée en cours d'année, de la réalisation prochaine du projet de transformation du Musée d'art contemporain, qui est un autre joyau de notre complexe.

Nouvelle billetterie

Organisation dynamique en constante évolution, la Place des Arts met constamment à jour ses méthodes, ses outils et ses stratégies promotionnelles pour demeurer un complexe culturel de classe mondiale et offrir une expérience de qualité au public. Dans cet esprit, un projet de longue haleine s'est concrétisé avec la mise en service d'une nouvelle billetterie commune à la Place des Arts et à ses trois compagnies résidentes.

Place des Arts toujours en bonne santé financière


Notre organisation effervescente est aussi un complexe rigoureusement géré. La Place des Arts est parmi les centres culturels qui atteignent les plus hauts niveaux d'autofinancement. Les revenus autonomes représentent 90 % du budget de fonctionnement. Avec une stratégie commerciale efficace, des partenaires précieux, notre essentielle Fondation et un appui substantiel du gouvernement du Québec, la Place des Arts remplit fièrement sa mission tout en maintenant une bonne santé financière.

Un service à la clientèle exceptionnel

Nous accomplissons notre travail avec une équipe compétente et dévouée. Les employés de la Place des Arts sont un maillon essentiel de la relation avec le public et les artistes. Leur savoir-faire autant que leur expérience sont les premiers atouts de notre réussite. Un grand sondage mené auprès de notre clientèle au cours de l'année a d'ailleurs démontré avec éloquence que la qualité remarquable de l'accueil offert par notre personnel est reconnue et hautement appréciée des visiteurs qui fréquentent nos lieux.

Pour mieux valoriser cet apport inestimable, nous avons lancé cette année le programme ARTISTE, qui vise spécifiquement à reconnaître, encourager et développer l'excellence des employés. Nous valorisons le travail d'équipe sur les projets d'envergure. Nous avons aussi élargi le programme de reconnaissance des années de service, prévoyant des récompenses et autres avantages à l'occasion de chaque grand jalon d'ancienneté.

Pour cette autre année extraordinaire à la Place des Arts, c'est à elles, à eux, nos employés, que je destine mes premiers remerciements. Merci à nos innombrables partenaires présents à Montréal et à travers le Québec. Merci également au conseil d'administration pour son appui et son éclairage. Merci au gouvernement du Québec pour sa confiance et ses investissements en culture. C'est par notre alliance quotidienne que nous faisons vivre et revivre des rencontres inoubliables entre le public et les artistes. C'est par notre appui mutuel que nous faisons de la Place des Arts ce carrefour de passionnés où la communauté se retrouve pour partager ses émotions, s'exprimer et faire briller chaque jour un peu plus notre métropole culturelle.

A photograph of two shirtless men embracing on a wooden bench. The man on the left is looking slightly to the right with a soft expression, while the man on the right has his eyes closed and a gentle smile, leaning his head against the other's. They are both shirtless, and their skin is illuminated by warm, golden light. The bench is made of dark wood with vertical slats. A light-colored, fringed shawl is draped over the left side of the bench. The background is dark and out of focus.

Les Feluettes, Opéra de Montréal.
Interprètes: Jean-Michel Richer
et Étienne Dupuis.

PHOTO: © YVES RENAUD

Les faits saillants de l'année



Un lieu de rassemblement pour tous les Montréalais

De par son emplacement au centre-ville de Montréal, l'Esplanade est un lieu de rassemblement emblématique et incontournable de notre communauté. À l'initiative de la Place des Arts et avec l'appui du milieu artistique québécois, plus d'un millier de personnes ont pris part au rassemblement de recueillement et de prise de parole sur l'Esplanade, le 16 novembre 2015, à midi, à la suite de l'attentat terroriste à la salle de spectacle Le Bataclan, à Paris. Plusieurs artistes et personnalités politiques ont répondu à l'invitation.

PHOTO : © CAROLINE BERGERON



Aux premières loges de la création

La Place des Arts est fière d'appuyer l'étape charnière de création qui permet de développer, concevoir et peaufiner une démarche artistique en mettant à la disposition des artistes en arts de la scène des salles de répétition pourvues d'équipements techniques de haute qualité. Les résidences d'artistes bénéficient aussi généralement d'un espace de diffusion dans nos salles. C'est d'ailleurs avec fierté que nous sommes directement liés au succès obtenu par la compagnie québécoise Tout-à-Trac, qui a remporté cette année un prix du CALQ pour *Pinocchio*, créé en coproduction avec la Place des Arts en décembre 2012 dans le cadre d'une résidence d'artiste. Nous avons offert cette année un total de 207 jours de résidence à une douzaine de compagnies artistiques.

PHOTO : © JÉRÉMIE BATTAGLIA

Des salles modernisées

Nous avons complété cette année des travaux majeurs à la Salle Wilfrid-Pelletier et au Théâtre Maisonneuve. La scène, le plafond et les abat-sons de même que les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier ont été remis à neuf. Un nouveau système de son à la fine pointe répondant aux particularités de la salle a en outre été installé. Le Théâtre Maisonneuve a hérité d'un nouveau plancher de scène en plus du remplacement de son système de cintres, de l'ajout de places pour personnes à mobilité réduite, du réaménagement de l'entrée des artistes et de nouvelles loges pour les artistes. Ces travaux d'envergure témoignent du soin et des efforts déployés afin que nos spectateurs, producteurs et artistes puissent vivre ensemble de grandes performances artistiques.

PHOTO : © MILK IMAGES



La destination du temps des Fêtes

Le temps des Fêtes s'est maintenant trouvé une destination officielle : la Place des Arts ! Dans la foulée du défilé du père Noël sur la rue Sainte-Catherine, l'Espace culturel et ses activités gratuites ont suscité un grand intérêt auprès des familles. De plus, avec la première édition du Grand Marché de Noël de Montréal sur l'Esplanade en collaboration avec La Tribu, une programmation festive en salle et un achalandage record de 40 000 visiteurs pour l'exposition *À la poursuite du loup-garou*, la Place des Arts participe activement à la magie de Noël !



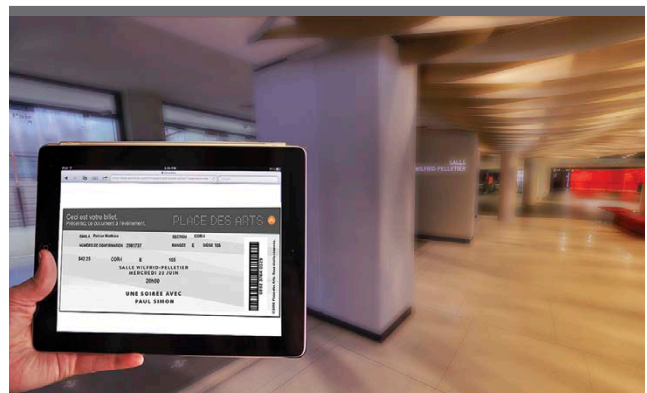
PHOTOS : © LA CAMARADERIE



Consolidation d'un quadrilatère d'exception

C'est en grande pompe que les ministres Hélène David, ministre suppléante de la Culture et des Communications du Québec, et Mélanie Joly, ministre du Patrimoine canadien, ont annoncé le 13 mai des contributions financières pour la transformation du Musée d'art contemporain, auxquelles s'ajoute une contribution de la Fondation du MAC, pour un total de 44,7 M \$. À titre de propriétaire de cet immeuble et de partenaire du MAC, nous sommes heureux de cette annonce qui vient consolider le quadrilatère de la Place des Arts. Cette transformation sera réalisée en parallèle avec la dernière phase des travaux de réaménagement de l'accès principal à notre Esplanade. Les équipes du MAC et de la PDA collaborent activement à la planification de ce grand chantier afin d'arrimer les travaux de réaménagement respectifs.

PHOTO : © PLACE DES ARTS



Nouveau système de billetterie

Avec une moyenne de 67 % de billets vendus en ligne, notre nouveau système de billetterie arrive à point. Il correspond aux meilleures pratiques du marché et nous permet de déployer des stratégies de mise en marché plus dynamiques. En outre, il permet de mieux répondre aux attentes des clients et des producteurs dans une industrie en constante évolution. La Place des Arts et ses trois compagnies résidentes DUCEPPE, l'Opéra de Montréal et Les Grands Ballets canadiens ont en cours d'année migré vers cette nouvelle solution de billetterie intégrée. Une des grandes nouveautés en matière d'expérience client distinctive est la mise en fonction de nouveaux appareils qui permettent de lire les billets sur appareil mobile à l'entrée des salles.

PHOTO : © PLACE DES ARTS

Grandes émotions

Un sentiment de fierté partagé a animé l'ensemble des Québécois cette année quand la nomination de Yannick Nézet-Séguin à titre de directeur musical au réputé Metropolitan Opera de New York a été annoncée. Le maestro, qui est à la tête de l'Orchestre Métropolitain depuis plus de 16 ans, s'était par ailleurs illustré lors de la production *Elektra*, présentée en début de saison par l'Opéra de Montréal à la Salle Wilfrid-Pelletier. La grande salle de 3 000 fauteuils de la Place des Arts peut s'enorgueillir d'avoir accueilli tous les chefs québécois à avoir dirigé au Met, dont le premier fut Wilfrid Pelletier.



WILFRID PELLETIER



YANNICK NÉZET-SÉGUIN

PHOTOS: © ANDRÉ LECOZ, © FRANÇOIS GOUPIL



Annonce du renouvellement de la politique culturelle

Hélène David, alors ministre de la Culture et des Communications, a choisi l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme pour annoncer, le 15 février dernier, les travaux relatifs au renouvellement de la politique culturelle du Québec et présenter l'équipe qui l'accompagnera dans ce mandat. Elle s'est montrée très fière de faire cette annonce dans notre Espace culturel, nommé en l'honneur du premier titulaire du ministère des Affaires culturelles du Québec et instigateur de la création de la Place des Arts.

PHOTO: © PLACE DES ARTS



Nos productions rayonnent

En plus d'accueillir des productions de partout et quelque 1 000 événements annuellement, nous participons aussi de façon plus directe à la production artistique à titre de coproducteur ou codiffuseur de certains spectacles, dont le spectaculaire *Monumental*, le retour de *Cirkopolis* à Montréal à l'occasion de sa 400^e représentation, *Bestiaire d'amour* de la grande dame Isabella Rossellini et la visite exceptionnelle de Plume. Tous ces spectacles ont fait salle comble! *Monumental* s'est de plus distingué par une mise en marché presque exclusivement numérique. Cette offre de spectacles apporte une touche toute particulière à l'ensemble de la programmation, qui met en valeur plusieurs formes d'arts de la scène.

PHOTO: © YANNICK GRANDMONT



10^e anniversaire de la Fondation - une année record

La Fondation de la Place des Arts a souligné de belle façon son 10^e anniversaire. Son événement-bénéfice annuel Grande Première des futures étoiles a permis de recueillir plus de 550 000 \$, un résultat net record ! Grâce aux sommes amassées, la Fondation soutient la Place des Arts dans sa mission culturelle en contribuant à la réalisation de projets artistiques et éducatifs ainsi que d'activités favorisant l'accessibilité, le développement des publics et la sensibilisation aux diverses formes d'art. La Fondation est un acteur majeur du Programme d'accessibilité aux arts de la scène de la Société, auquel elle a contribué pour plus de 2 M \$ à ce jour.

AUX EXTRÉMITÉS, LES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ D'HONNEUR ET MEMBRES DU C.A. DE LA FONDATION DE LA PLACE DES ARTS, À GAUCHE, MARC BLONDEAU, PDG, PLACE DES ARTS ET, À DROITE, JEAN LAURIN, PRÉSIDENT DU C.A. PLACE DES ARTS. AU CENTRE, DE GAUCHE À DROITE, CLOTHILDE CARDINAL, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, PLACE DES ARTS, ANGÈLE DUBEAU, DIRECTRICE ARTISTIQUE DE L'ÉVÈNEMENT, SYLVIE CHAGNON, COPRÉSIDENTE DU COMITÉ ORGANISATEUR ET MEMBRE DU C.A. DE LA FONDATION ET FRÉDÉRIQUE CARDINAL, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FONDATION.

PHOTO : © MILK IMAGES



Une relâche scolaire au Pays des merveilles

Les jeunes et leur famille ont répondu *présent* pendant la semaine de relâche à la Place des Arts. Les activités gratuites sous le thème *Alice au pays des merveilles* spécifiquement dédiées aux familles et complémentaires à une programmation en salle ont attiré 6 000 visiteurs. Déjà un incontournable après une première édition réussie !

PHOTO : © MARTINE L IMAGE



Chez Georges-Émile

Nous avons développé une série d'entretiens, présentés gratuitement dans l'Espace culturel, grâce au soutien de la Fondation de la Place des Arts. Cette série invite le public à vivre des moments privilégiés et intimistes avec des artistes de notre programmation. Pour cette première mouture, pas moins de sept artistes de renom ont pris le micro pour répondre aux questions de l'animatrice Catherine Pogonat : Daniel Lemire, Luc Langevin, Benoît McGinnis, Jean Leloup, Guylaine Tremblay, Marie Chouinard et Michel Marc Bouchard.

PHOTO : © PLACE DES ARTS



Une Place des Arts plus verte

Le quadrilatère de la Place des Arts, c'est pas moins de 130 000 m² en bâtiments qui fourmillent d'activités à longueur d'année. Des salles de répétition aux arrières-scènes en passant par les salles mécaniques, le quadrilatère compte six salles de spectacles, un musée, des boutiques et des restaurants. Nous avons néanmoins réussi le pari colossal de mettre en place une stratégie en efficacité énergétique qui a été remarquée cette année par le journal *Les Affaires*. On y soulignait le travail réalisé et les objectifs rencontrés par la Place des Arts en efficacité énergétique, notamment au niveau de la consommation d'énergie par mètre carré, qui a diminué de 10 % de 2009 à 2014 malgré une augmentation de sa superficie de 35 000 m².

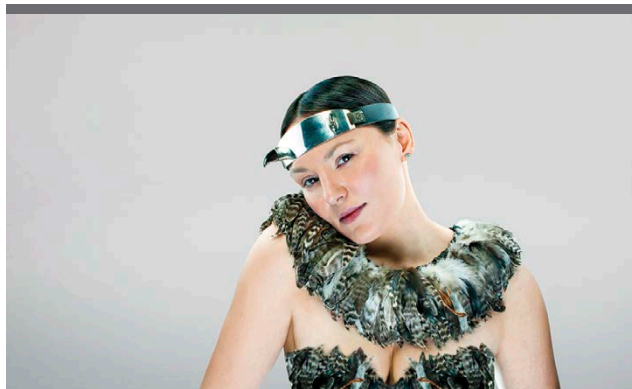


PHOTO : © MARTINE L IMAGE

Visite du nouveau ministre de la Culture

Luc Fortin, nouveau ministre responsable, entre autres, de la Culture et des Communications, était de passage en nos lieux le 4 avril. Après une visite de la Place des Arts et un arrêt au vaste chantier de la Salle Wilfrid-Pelletier, le ministre a rencontré les représentants de nos compagnies résidentes et nos partenaires, réunis à notre invitation.

PHOTO : © PLACE DES ARTS



Au cœur du Montréal multiculturel

Nous accueillons depuis toujours des artistes de la diversité de partout sur la planète, que ce soit pendant les grands festivals ou au cours de l'année. À l'occasion de la saison 2015-2016, de nombreux artistes ont enrichi notre programmation de la richesse de leurs racines culturelles. Que ce soit avec l'accueil du Festival du monde arabe, celui de Pierre Kwenders au Piano nobile pendant la Nuit Blanche, celui de Samian et son exposition *Enfant de la terre* à l'Espace culturel ou encore celui de Tanya Taqaq avec son magnifique *Nanook of the North* à guichets fermés à la Cinquième Salle, la Place des Arts peut affirmer qu'elle est aussi plurielle que le public qu'elle dessert.

PHOTO : © IVAN OTIS

Le petit écran et les grands tapis rouges

La Place des Arts est le lieu privilégié de la communauté artistique pour les grandes fêtes télédiffusées que sont les galas ARTIS, de l'ADISQ et des Gémeaux. Le Théâtre Maisonneuve demeure un lieu particulièrement prisé pour les grandes premières de films et a accueilli cette année les têtes d'affiche de *La Guerre des tuques 3D* et du film *Les 3 p'tits cochons 2*.



PHOTO : © PLACE DES ARTS



Carrefour de la vie culturelle

La Place des Arts contribue à la vitalité culturelle de notre communauté en accueillant des événements gratuits de tous genres. Cette effervescence artistique s'est notamment manifestée par la tenue d'un *flashmob* à l'occasion de la Journée internationale de la danse, par la présentation d'un orchestre de 35 jeunes lors du Mois de la Francophonie et par l'installation sonore et chorégraphique *Corps secret / Corps public*, déployée dans notre Espace culturel à l'initiative du Festival TransAmériques.

PHOTO : © PLACE DES ARTS



De la grande visite

Des légendes de la chanson aux étoiles de l'humour en passant par le monde du sport, plusieurs stars internationales ont brillé sur nos planches cette année encore : Prince, Paul Simon, Noel Gallagher (dans le cadre du Festival de jazz), Jerry Seinfeld, PK Subban (dans le cadre de Just for Laughs) et Francis Cabrel.

PHOTOS : COURTOISIE DES PRODUCTEURS



Kent Nagano célèbre son 10^e anniversaire à l'OSM

Kent Nagano a célébré cette année sa 10^e saison à titre de directeur musical de l'Orchestre symphonique de Montréal, laquelle a été marquée par de grands moments dont la présentation en concert inaugural de *Pelléas et Mélisande* de Debussy. Les réalisations du maître en une décennie avec l'OSM sont nombreuses. Il a notamment initié de nombreux partenariats et collaborations entre l'OSM et d'autres organismes artistiques et artistes. La Place des Arts participe depuis sa création, en 2012, à la Virée classique qui favorise la découverte de la musique classique sous forme de courts concerts en rafale et d'activités gratuites dans notre complexe au cours de la saison estivale. Depuis son arrivée à l'OSM, Kent Nagano a notamment reçu l'insigne de Grand officier de l'Ordre national du Québec, en 2013 et le titre de Citoyen d'honneur de la Ville de Montréal, en 2007. Des honneurs qui soulignent son extraordinaire apport au rayonnement du milieu culturel montréalais et québécois.

PHOTO : © ROBERT CÔTÉ



Une présence numérique accrue

La Place des Arts poursuit sa lancée sur les plateformes numériques. Diverses initiatives sur les réseaux sociaux nous ont permis de nous démarquer, en particulier le calendrier de l'avent et l'annonce de la mise en vente du spectacle de Prince, qui ont fait grimper les abonnements. Notre page Facebook a d'ailleurs connu une augmentation de 42 % du nombre d'abonnés dans la dernière année et l'engagement envers notre institution sur les réseaux sociaux a plus que doublé.

STATISTIQUES SAISON 2015-2016

Activités et représentations

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS OU D'ACTIVITÉS
Programmation en salle	936
Animation - Espace culturel Georges-Émile-Lapalme	236
Réceptions et autres activités - Foyers et salons (1)	298
Salon urbain	65
Amphithéâtre Fernand-Lindsay	19
TOTAL	1 554

(1) Inclut aussi les activités tenues dans les foyers de la Maison symphonique.

Occupation totale

	SPECTACLES OU ACTIVITÉS (1)	MONTAGES / DÉMONTAGES RELÂCHES / RÉPÉTITIONS / TOURNAGES	OCCUPATION TOTALE	TRAVAUX (2)
	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES	NOMBRE DE JOURNÉES
Salle Wilfrid-Pelletier	142	99	241	96
Maison symphonique	58	6	64	3
Théâtre Maisonneuve	126	63	189	98
Théâtre Jean-Duceppe	144	128	272	88
Cinquième Salle	140	93	233	0
Salle Claude-Léveillée	191	43	234	7
Esplanade	88	78	166	-
TOTAL	889	510	1399	292

(1) Il peut y avoir plus d'un spectacle ou activité au cours d'une même journée. Les concerts de l'OSM ne sont pas inclus.

(2) Pour la Maison symphonique, il s'agit de jours d'entretien et non de travaux. L'Esplanade a fait l'objet de travaux qui se sont échelonnés toute l'année, mais a été occupée en partie.

Les salles de la Place des Arts et leur utilisation (1)

	SALLE WILFRID-PELLETIER		MAISON SYMPHONIQUE		THÉÂTRE MAISONNEUVE		THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE	
	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Opéra	21	50 372						
Comédies musicales	8	19 605						
Concerts, récitals classiques, musique vocale et instrumentale	3	6 663	39	50 274	7	4 782		
Musique populaire, chansons, variétés (2)	67	158 477	11	17 328	59	64 843	1	627
Jazz et Blues	9	22 983	8	12 913	9	9 959		
Danse (3)	43	96 183			34	35 852		
Théâtre (4)					4	3 849	165	78 945
Divers (locations privées)	18	18 053			27	28 914		
TOTAL	169	372 336	58	80 515	140	148 199	166	79 572

(1) Les données de ce tableau comprennent la programmation régulière en salle, les matinées éducatives et les générales publiques.

(2) Inclut l'humour, le cirque et la magie, les conférences et les films.

(3) Inclut la danse classique, contemporaine et folklorique.

(4) Inclut les spectacles littéraires et le conte.

(5) Le % d'assistance est calculé en fonction du nombre de spectateurs par rapport au nombre de billets rendus disponibles par le producteur.

Programme d'accessibilité aux arts de la scène

ÉVÉNEMENTS	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Famille / Jeunesse (Série Place des Arts Junior et Relâche scolaire)	La Place des Arts	Diverses salles	19	5 165
Programme éducatif	La Place des Arts	Théâtre Maisonneuve	1	963
Saison Cinquième Salle	La Place des Arts	Cinquième Salle	30	7 270
Appui à la relève en chanson francophone	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée et Cinquième Salle	131	11 413
TOTAL			181	24 811
RÉSIDENCES	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE DE JOURS DE RÉSIDENCES	NOMBRE DE SPECTATEURS
Artistes en résidence	La Place des Arts	Cinquième Salle et salles de répétitions	187	n.d.
Artistes en résidence	La Société pour l'avancement de la chanson d'expression française (SACEF)	Salle Claude-Léveillée	20	n.d.
TOTAL			207	n.d.
ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME	PROGRAMMATEURS	LIEUX	NOMBRE D'ACTIVITÉS	NOMBRE DE SPECTATEURS OU DE VISITEURS
Animation culturelle	La Place des Arts	Place publique	225	133 559
Expositions	La Place des Arts et partenaires	Salle d'exposition	11	152 261
TOTAL			236	285 820

Activités à l'Amphithéâtre Fernand-Lindsay ÉTÉ 2016

	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS
Festival de Lanaudière - incluant 4 soirées de cinéma	18	31 893
Sinfonia de Lanaudière	1	2 949
TOTAL	19	34 842

SALLE CLAUDE-LÉVEILLÉE		CINQUIÈME SALLE		AUTRES SALLES ET FOYERS		TOTAL DES SALLES			
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	NOMBRE DE SPECTATEURS	% ASSISTANCE (5)	RÉPARTITION DE L'ASSISTANCE PAR CATÉGORIE DE SPECTACLES
		1	177			21	50 372	85%	7%
						9	19 782	82%	3%
19	1 761	18	5 053	12	3 032	98	71 565	79%	9%
189	16 834	65	18 262	1	1 081	393	277 452	82%	37%
2	190					28	46 045	87%	6%
1	84	47	9 777			125	141 896	77%	19%
2	212	23	7 365	3	280	197	90 651	68%	12%
5	439	15	4 370			65	51 776	66%	7%
218	19 520	169	45 004	16	4 393	936	749 539	78%	100%

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renseignements sur le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

La Société de la Place des Arts de Montréal est une société d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec, laquelle est assujettie notamment à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État.

En vertu de sa loi constitutive, le conseil d'administration de la Société est constitué de onze (11) membres. Le président du conseil est membre d'office de tous les comités. Les membres du conseil peuvent aussi participer aux travaux d'un ou de plusieurs de ses comités. Quatre membres du conseil siègent au conseil d'administration de la Fondation de la Place des Arts. À l'exception du Président-directeur général Marc Blondeau, l'ensemble des membres du conseil sont indépendants. Pierre Bernier a été nommé nouvel administrateur de la Société le 11 août 2015.

Cinq (5) postes sont actuellement vacants suite aux démissions de Margie Gillis (le 5 octobre 2015) et Louise Sicuro (31 août 2016). Au cours de son mandat, Madame Gillis a siégé au sein du conseil d'administration et du comité de planification et de développement. Au cours du présent exercice, Madame Sicuro a siégé au sein du conseil d'administration, présidé le comité de planification et de développement tout en participant aux travaux du comité de vérification.

En tenant compte des réunions du conseil et de ses comités, les membres ont siégé à 28 reprises au cours de l'année. La totalité des recommandations faites par les divers comités ont été adoptées par le conseil.

Conseil d'administration

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)

MICHEL TOURANGEAU (VICE-PRÉSIDENT)

PIERRE BERNIER (DEPUIS LE 11 AOÛT 2015), **MARC BLONDEAU, SYLVIE CHAGNON, ANNIE DEROME, MARGIE GILLIS** (JUSQU'AU 9 OCTOBRE 2015), **DANIELLE LARAMÉE, LOUISE SICURO** (MEMBRES)

Le conseil d'administration a tenu huit (8) réunions au cours de l'année. En sus des affaires courantes, le conseil a conseillé et appuyé la direction dans des dossiers opérationnels et stratégiques complexes qui auront des impacts à long terme sur les opérations de la Société. Les administrateurs, par leur participation aux réunions du conseil et au sein de comités dans le cadre desquels ils revoient de manière plus exhaustive certains dossiers spécifiques, ont pu faire bénéficier la direction de leur expertise variée et leur soutien et contribuer à améliorer l'efficacité du conseil. Le conseil d'administration a notamment adopté le plan de développement durable 2015-2020, identifié et validé avec la direction les enjeux et les orientations de la Société contenus dans le plan stratégique 2015-2018 qu'il a adopté et qui a été recommandé par le ministre de la Culture et des Communications pour approbation par le gouvernement du Québec. Il a fait le suivi sur l'implantation du nouveau système de billetterie et sur la refonte du site internet de la Place des Arts en cours. Il a contribué aux travaux visant l'expansion du volet éducatif du programme d'accessibilité des arts de la scène inspiré de ceux d'autres grands centres culturels dont le Lincoln Center de New York. Il a soutenu l'évaluation et la revue du plan de mesures de sécurité de la Société et la mise en œuvre de programmes de reconnaissance des employés. Un suivi continu a été effectué relativement aux travaux de réaménagement de l'Esplanade et de modernisation des salles de spectacles ainsi qu'à l'égard du dossier d'opportunité visant la transformation du Musée d'art contemporain. Dans le cadre du nouveau processus d'évaluation du fonctionnement du conseil et de ses comités, les membres ont affirmé de nouveau leur grande satisfaction à l'endroit de l'engagement des administrateurs et de la gouvernance de la Société. Chaque membre a d'ailleurs eu l'opportunité d'échanger avec le président sur son autoévaluation individuelle.

Comité de vérification et des finances

DANIELLE LARAMÉE (PRÉSIDENTE)

LOUISE SICURO, ANNIE DEROME (MEMBRES)

Le comité de vérification et des finances a tenu cinq (5) réunions. Il a examiné la gestion de la trésorerie ainsi qu'une nouvelle procédure de

clôture et de production des états financiers mensuels. Le comité a fait des suivis réguliers sur le budget et a examiné les états financiers audités, le rapport annuel et les autres rapports financiers de la Société pour approbation et recommandation au conseil. Il a fait le suivi d'un plan de travail afin de mettre en œuvre les recommandations du vérificateur général du Québec découlant de l'audit. Il a vu à identifier et à assurer la gestion des risques et le respect du budget et les résultats provisionnels des projets de production et de diffusion. La cueillette d'informations financières (COF) et la planification annuelle des ressources informationnelles (PARI) lui ont aussi été soumises pour examen.

Comité de gouvernance et d'éthique

MICHEL TOURANGEAU (PRÉSIDENT)

SYLVIE CHAGNON (MEMBRE)

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu trois (3) réunions. Le processus d'évaluation annuelle du fonctionnement du conseil et de ses comités a été revu afin d'y inclure notamment une autoévaluation individuelle de l'administrateur et a été administré sous format électronique. Un programme de formation continue pour les administrateurs a été élaboré ainsi qu'un programme d'accueil pour les nouveaux administrateurs.

Comité des ressources humaines

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)

MICHEL TOURANGEAU, ANNIE DEROME, MARC BLONDEAU (MEMBRES)

Le comité des ressources humaines s'est réuni à deux (2) reprises. Il a approuvé les objectifs annuels des membres de la direction, procédé à la dotation du poste de secrétaire général et revu certaines échelles salariales. Il a examiné une nouvelle politique de reconnaissance des années de service et la modification du processus d'évaluation du personnel administratif ainsi que le programme ARTISTE visant à favoriser l'excellence du service à la clientèle.

Comité exécutif

JEAN LAURIN (PRÉSIDENT)

MICHEL TOURANGEAU (VICE-PRÉSIDENT)

ANNIE DEROME, MARC BLONDEAU (MEMBRES)

Le comité exécutif a tenu six (6) réunions. Il est responsable notamment du respect de la *Politique d'autorisation de contrats* et de la procédure d'octroi de ceux-ci par la Société. Avec la réalisation d'importants travaux sur son Esplanade et dans ses salles cette année, le comité a continué sa vigie dans le cadre de l'octroi de contrats liés à ces projets et du respect des échéanciers prévus et de leurs coûts. De plus, il a approuvé un appel d'offres conjoint avec le Grand Théâtre de Québec pour l'obtention d'une couverture d'assurances commerciales. Le comité a continué l'examen d'opportunités de disposition d'actifs à Lanaudière. Le comité est saisi et approuve les conditions de locations de nouveaux baux locatifs ou de toute cession de ceux-ci. Il révisé et recommande au conseil des contrats d'importance dans laquelle la Société est impliquée et assure le suivi des dossiers de maintien d'actifs et de résorption de déficit d'entretien des équipements de la Société.

Comité de planification et de développement

LOUISE SICURO (PRÉSIDENTE)

MARC BLONDEAU, ANNIE DEROME, MARGIE GILLIS (JUSQU'AU 9 OCTOBRE 2015) (MEMBRES)

Le comité de planification et de développement a tenu quatre (4) réunions. Les membres ont participé avec la direction à l'élaboration du nouveau plan stratégique de la Société et à la revue de sa mission et de sa vision. Le comité a défini les enjeux, les axes et objectifs de la Société ainsi que les indicateurs de performance et les cibles qu'elle devra rencontrer au cours des prochaines années. Dans le cadre de ses travaux, il a aussi effectué l'analyse du contenu du rapport annuel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)



DE GAUCHE À DROITE : PIERRE BERNIER, MARGIE GILLIS, ANNIE DEROME, MARC BLONDEAU, JEAN LAURIN, SYLVIE CHAGNON, MICHEL TOURANGEAU, LOUISE SICURO. ABSENTE DE LA PHOTO : DANIELLE LARAMÉE.
PHOTO : © CAROLINE BERGERON

PRÉSIDENT

JEAN LAURIN
NOMINATION :
MEMBRE : 1^{er} FÉVRIER 2006
PRÉSIDENT : 29 AVRIL 2009
FIN DU MANDAT : 28 AVRIL 2017
 3^e MANDAT

Jean Laurin est président et chef de la direction d'Investissements Devencore inc. Il est vice-président du conseil d'administration de Montréal International, président de la Fondation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, président du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et membre du comité exécutif de la Fondation de l'UQAM. Il est également membre de la Fondation de la Place des Arts et du Cercle des présidents du Québec.

VICE-PRÉSIDENT

MICHEL TOURANGEAU
NOMINATION : 12 JUIN 2002
FIN DU MANDAT : 24 AVRIL 2016
 3^e MANDAT

Michel Tourangeau (ASC, ADM.A) est avocat et associé du cabinet Lapointe Rosenstein Marchand Melançon. Il est membre du comité exécutif et gouverneur de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal, président du conseil de la Caisse Desjardins de Mercier-Rosemont et vice-président du Conseil Régional Desjardins – Est de Montréal et membre fondateur du Réseau des gens d'affaires de l'Est de Montréal. Il est aussi administrateur et vice-président du conseil de la Fondation de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal et administrateur de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, membre du comité exécutif et président du Comité de gouvernance et d'éthique.

MEMBRES

PIERRE BERNIER
NOMINATION : 11 AOÛT 2015
FIN DU MANDAT : 10 AOÛT 2019
 1^{er} MANDAT

Pierre Bernier (ASC, IAS.A) est vice-président finances et services corporatifs de la société Processia Solutions. Il a siégé au conseil d'administration de la SODEC où il a occupé les postes de vice-président du conseil et président du comité d'audit et a été membre du conseil d'administration de l'Institut sur la gouvernance (IGOPP) pendant trois ans. Dans le milieu des affaires, il a occupé les postes de la direction de JJ Buckley Fine Wines, vice-président principal de l'Autorité des marchés financiers, vice-président finances et administration de Divertissement Airborne Inc. et vice-président finances et services corporatifs de Groupe Pages Jaunes.

MARC BLONDEAU
NOMINATION : 1^{er} MARS 2012
FIN DU MANDAT : 28 FÉVRIER 2017
 1^{er} MANDAT

Marc Blondeau est président-directeur général de la Société de la Place des Arts de Montréal. Il est notamment membre du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles. Il est également actif au sein de diverses organisations internationales dans le domaine des arts et du spectacle. Il fut président du conseil d'administration de l'École nationale de théâtre du Canada.

SYLVIE CHAGNON
NOMINATION : 8 NOVEMBRE 2006
FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019
 3^e MANDAT

Sylvie Chagnon est étroitement liée à la gestion des dons corporatifs de Lallemand inc. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Hôpital St. Mary et de la Fondation de la Place des Arts. Elle a été associée aux Grands Ballets canadiens de Montréal en tant que membre du conseil d'administration et présidente des Amis des Grands. Elle a siégé au conseil de la Fondation du cancer du sein de Montréal.

ANNIE DEROME
NOMINATION : 25 AVRIL 2012
FIN DU MANDAT : 24 AVRIL 2016
 1^{er} MANDAT

Annie Derome est directrice générale et productrice exécutive au sein de l'entreprise gsmprjct^o création en plus d'être associée au fond d'investissement XPND Capital. Elle a travaillé au Cirque du Soleil où elle a participé activement au développement de plusieurs spectacles et partenariats dans divers pays. Elle a travaillé au sein d'entreprises telles que Vidéotron Communications, RBC Dominion Securities et Aon Consulting. Elle est présidente du conseil d'administration de Au Sommet Place Ville Marie, S.E.C. et membre du conseil d'administration de X3 Productions.

MARGIE GILLIS
NOMINATION : 1^{er} FÉVRIER 2006
(DÉMISSION EN DATE DU
9 OCTOBRE 2015)

Margie Gillis est une danseuse et chorégraphe reconnue mondialement. Directrice artistique de la Fondation de danse Margie Gillis, elle a créé de nombreuses œuvres chorégraphiques et présenté des spectacles partout dans le monde. Elle s'est mérité le titre honorifique d'ambassadrice culturelle pour le Canada et le Québec et a été décorée de l'Ordre du Canada et nommée Chevalière de l'Ordre national du Québec.

DANIELLE LARAMÉE
NOMINATION : 16 SEPTEMBRE 2009
FIN DU MANDAT : 27 OCTOBRE 2019
 2^e MANDAT

Danielle Laramée (ASC), est associée et leader du groupe Services consultatifs, Gens (Canada) au cabinet Ernst & Young. Elle est Fellow de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Chef de file au Canada dans son domaine, elle a été très active au sein de l'Ordre des comptables agréés du Québec, de l'Institut canadien des comptables agréés et de l'Association de planification fiscale et financière. Elle a été membre du conseil d'administration du Conseil canadien des normes. Elle est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'UQAM.

LOUISE SICURO
NOMINATION : 12 JUIN 2002
FIN DU MANDAT : 24 AVRIL 2016
 3^e MANDAT

Louise Sicuro, c.m. est présidente-directrice générale de Culture pour tous. Elle est la fondatrice et l'âme dirigeante des Journées de la culture depuis leur fondation en 1997. Elle est également membre des conseils d'administration de la Fondation de la Place des Arts, du Fonds de recherche du Québec-Société et Culture ainsi que du Centre national des arts à Ottawa. Elle a reçu le titre de membre de l'Ordre du Canada.

Relevé des présences des membres du conseil d'administration et de ses comités

MEMBRES	CONSEIL D'ADMINISTRATION 8 RÉUNIONS	COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE 3 RÉUNIONS	COMITÉ DE VÉRIFICATION ET DES FINANCES 5 RÉUNIONS	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES 2 RÉUNIONS	COMITÉ EXÉCUTIF 6 RÉUNIONS	COMITÉ DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT 4 RÉUNIONS
Blondeau Marc	8/8	3/3	5/5	2/2	6/6	4/4
Chagnon Sylvie	8/8	3/3				
Derome Annie	6/8		4/5	2/2	5/5	4/4
Laramée Danielle	7/8		4/5			
Laurin Jean	8/8	3/3		2/2	6/6	2/4
Sicuro Louise	5/8		4/5			4/4
Tourangeau Michel	8/8	3/3		2/2	6/6	

Madame Margie Gillis n'a participé à aucune réunion du conseil d'administration et du comité de planification et du développement pendant la période.

**DIRECTION
DE LA PLACE DES ARTS**

Comité de direction

Le comité de direction est constitué du président directeur-général et de l'ensemble des directeurs de la Société. Il s'est réuni à 18 reprises au cours de l'année. Il examine les divers dossiers opérationnels et les nouvelles initiatives d'affaires et est un lieu d'échange privilégié entre les membres de la direction. Outre les affaires courantes, ce forum permet de faire un suivi sur l'avancement du plan d'action annuel de la direction, des relations avec les compagnies résidentes et des divers partenaires d'affaires, les projets et la programmation, la planification de travaux à venir et en cours, les résultats financiers et les budgets, la tarification des services, la fréquentation des salles et des activités et des priorités des divers services.

Les activités de communication de la Société dans les médias et sur les réseaux sociaux, les programmes développés pour les employés et activités de reconnaissance, les plans de sécurité en salle pour les équipes de services techniques et les spectateurs ainsi que les mesures pour améliorer l'expérience client sont aussi suivis et examinés par ce comité. Les membres ont en outre participé à deux sessions de planification afin de travailler sur le nouveau plan stratégique de la Société et élaborer le plan d'action annuel de la direction de 2016-17.



DE GAUCHE À DROITE : **STÉPHANIE VENNES**, DIRECTRICE PAR INTÉRIM DES COMMUNICATIONS, DU MARKETING ET DES CONTENUS NUMÉRIQUES, **ESTHER CARRIER**, DIRECTRICE DES SERVICES À LA CLIENTÈLE ET DE LA BILLETTERIE, **CLOTHILDE CARDINAL**, DIRECTRICE DE LA PROGRAMMATION, **MARC BLONDEAU**, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA PLACE DES ARTS, **ISABELLE MARIER**, DIRECTRICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES, **CHRISTIAN RUEL**, DIRECTEUR DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION, **GENEVÈVE ROSSIER**, DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS, DU MARKETING ET DES CONTENUS NUMÉRIQUES (JUSQU'AU 30 JUIN 2016) ET **NICOLAS POTVIN**, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET DIRECTEUR DES AFFAIRES CORPORATIVES.
PHOTO : © CAROLINE BERGERON

SUIVI DES EXIGENCES LÉGISLATIVES ET GOUVERNEMENTALES

Emploi et qualité de la langue française

Dans le cadre de la Politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, la direction des relations publiques a répondu aux demandes d'ordre linguistique soumises par les unités administratives de la Place des Arts et a veillé à la mise en œuvre de cette politique gouvernementale adoptée en mars 2011.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société se conforme aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et les règlements y afférents. La Société dispose également d'une politique de gestion documentaire qui prévoit notamment la destruction sécuritaire des documents à caractère nominatif ou confidentiel. Une révision de sa politique de confidentialité visant la collecte, l'utilisation et la conservation des renseignements personnels a été effectuée au cours de l'année.

Cette année, la Société a traité deux demandes d'accès à l'information. Dans le cadre de la première demande, la Société a transmis l'ensemble des documents demandés ayant trait au plan de développement durable de la Société de 2013-14. Dans le cadre de l'autre demande, qui visait une proposition soumise par un participant à un appel d'offres de la Société, une consultation a eu lieu avec le tiers ayant fourni cette proposition et le demandeur a obtenu les documents demandés.

Éthique et déontologie

Aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs publics ou au Code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société joint en annexe à ce rapport annuel n'a été constaté.

Standards sur l'accessibilité du Web

La Société est tenue d'implanter les trois standards sur l'accessibilité du Web aux personnes handicapées. Le site Web actuel ne rencontre que partiellement les standards d'accessibilité du Secrétariat du Conseil du trésor. Le prochain site Web de la Place des Arts, qui sera déployé en 2017, rencontrera les principales exigences de ces trois standards : standard sur l'accessibilité d'un site Web, standard sur l'accessibilité d'un document téléchargeable et standard sur l'accessibilité du multimédia dans un site Web.

Bonis au rendement

L'article 8 de la *Loi mettant en œuvre certaines dispositions du Discours sur le budget prononcé le 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette* (2010, chapitre 20) prévoit qu'aucun boni fondé sur le rendement ne peut être accordé aux cadres et aux cadres juridiques à l'égard des exercices financiers 2010-2011 à 2014-2015.

Cette même loi a été modifiée par l'article 1 de la *Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire* (2015, chapitre 2) en insérant l'article 10.1 en vertu duquel aucun boni fondé sur le rendement ou ajustement forfaitaire ne peut être accordé aux titulaires d'un emploi supérieur, notamment à l'égard de l'exercice financier 2014-2015.

La Société n'a versé aucun boni au cours de l'exercice.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*, voici la liste des contrats de services dont le montant est de 25 000 \$ et plus et la répartition de l'effectif pour la période du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016.

Renseignements relatifs aux contrats de services

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de services avec une personne physique	2	25 376 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	10	2 518 635 \$
TOTAL DES CONTRATS DE SERVICES	12	2 544 011 \$

DATE DE SIGNATURE	OBJET DU CONTRAT	MONTANT INITIAL DU CONTRAT
24 NOVEMBRE 2015	Inspection des façades du MACM afin de vérifier l'état de l'enveloppe extérieure	85 000 \$
25 NOVEMBRE 2015	Banque d'heures / projet de reclassement des charges dans le système comptable de la Société	30 809 \$
25 NOVEMBRE 2015	Banque d'heures pour appuyer le travail de vérification de fin d'année	29 362 \$
25 NOVEMBRE 2015	Frais d'expertise / processus de dotation secrétariat général et direction des affaires corporatives	11 850 \$
25 NOVEMBRE 2015	Frais d'expertise dans le cadre d'une plainte contre un employé de la Société	13 526 \$
7 DÉCEMBRE 2015	Banque d'heures visant le soutien ponctuel aux besoins de la Société pour la sécurité TI et la réseautique	25 000 \$
6 JANVIER 2016	Mandat de services professionnels en architecture pour des expertises et travaux correctifs en enveloppe verticale de bâtiments	750 000 \$
15 JANVIER 2016	Mandat de services professionnels en gestion de l'amiante et caractérisation des matériaux	450 000 \$
15 JANVIER 2016	Mandat de services professionnels en ingénierie de structure pour des expertises et travaux correctifs dans les stationnements intérieurs	600 000 \$
5 AVRIL 2016	Mandat de services professionnels d'ingénierie électrique spécialisée	80 000 \$
14 JUIN 2016	Mandat de préparation de plans et devis d'architecture pour le réaménagement des locaux existants pour les besoins scéniques de la Salle Wilfrid-Pelletier	80 000 \$
4 JUILLET 2016	Contrat de services renouvellement du site Internet de la Société	388 464 \$

Gestion et contrôle des effectifs

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES	HEURES SUPPLÉMENTAIRES	TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Personnel d'encadrement	16 153		16 153	9
Personnel professionnel	18 997		18 997	13
Personnel infirmier				
Personnel enseignant				
Personnel du bureau technicien et assimilé	201 551	1 792	203 343	346
Agents de la paix	36 473	2 299	38 772	30
Ouvriers, personnel d'entretien et de service				
Étudiants et stagiaires				
TOTAL	273 174	4 091	277 265	398

Financement des services publics

Conformément aux spécifications de la Politique de financement des services publics du gouvernement du Québec, la Société a procédé, au cours de l'exercice financier, aux travaux suivants :

- maintien d'un registre de ses tarifs ;
- évaluation des coûts totaux des produits et services tarifés ;
- détermination du niveau de financement des produits et services tarifés.

Le tableau suivant présente les résultats de ce travail.

Financement des services publics – Rapport sur la tarification

Revenus provenant de la tarification	MÉTHODE DE FIXATION DU TARIF	DATE DE LA DERNIÈRE RÉVISION TARIFAIRE	MODE D'INDEXATION DU TARIF	REVENUS DE TARIFICATION PERÇUS	COÛTS DES BIENS ET SERVICES	NIVEAU DE FINANCEMENT ATTEINT	NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ	JUSTIFICATION DU NIVEAU DE FINANCEMENT VISÉ
Location de salles	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2015	IPC	4 153 625	11 810 390	35 %	31 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Location commerciale	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2015	IPC	2 640 394	3 047 964	87 %	77 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Stationnements	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2015	REFIXATION	3 355 008	4 848 595	69 %	65 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Bars et vestiaires	VALEUR MARCHANDE	JUIN 2015	REFIXATION	1 108 864	1 533 437	72 %	67 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
Billetterie	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2015	REFIXATION	3 402 811	5 719 321	59 %	59 %	PROMOUVOIR LA DIFFUSION DE LA CULTURE
Autres revenus	VALEUR MARCHANDE	SEPTEMBRE 2015	REFIXATION	817 950	724 320	113 %	103 %	AUGMENTER LES REVENUS AUTONOMES
TOTAL				15 478 652	27 684 027	56 %	51 %	
Revenus provenant d'une autre source que la tarification								
Subventions				13 753 153				
Programme de production et de diffusion				723 521				
Programme d'accessibilité aux arts				519 444				
Services aux producteurs				1 874 086				
Revenus financiers				161 125				
Autres revenus (Ristournes, taxes, échanges, etc.)				1 048 061				
Coûts non liés à la prestation des services								
Programme de production et de diffusion					2 295 210			
Programme d'accessibilité aux arts					802 714			
Coûts récupérés					1 658 689			
Amortissement et dette reliés au Musée					1 436 274			
TOTAL DES REVENUS ET DÉPENSES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS				33 558 042	33 876 914			

Rémunération des administrateurs et des dirigeants

Les membres du conseil d'administration, à l'exception du président-directeur général, ne sont pas rémunérés. Ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le calcul de la rémunération des cinq dirigeants les mieux payés de la Société tient compte du salaire annuel de base et des primes d'assurance collective assumées par l'employeur. La rémunération du président-directeur général est déterminée par décret du gouvernement, selon les conditions régissant les titulaires d'un emploi supérieur à temps plein.

Rémunération et avantages des cinq dirigeants les mieux rémunérés de la Société en 2015-2016

Président-directeur général – Marc Blondeau	182 571 \$
Directeur des finances et de l'administration – Christian Ruel	137 983 \$
Directrice de la programmation – Clothilde Cardinal	136 242 \$
Directrice de la gestion des immeubles – Isabelle Marier	123 969 \$
Directrice des services à la clientèle et de la billetterie – Esther Carrier	115 144 \$

Assurance collective

Les dirigeants de la Place des Arts souscrivent à l'assurance collective SSQ-Vie. Ce régime assure les protections du régime personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont déterminés par l'assureur annuellement et reflètent des taux de primes à assumer par l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur reflètent un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection choisie et un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée.

Encore une fois, si vous permettez,
DUCEPPE. Interprète: Guylaine Tremblay.

PHOTO: © CAROLINE LABERGE



INFORMATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS FINANCIERS

À la fin de l'exercice financier terminé le 31 août 2016, la Société de la Place des Arts (la « Société ») a enregistré un déficit de 318 872 \$. Au budget, la Société avait prévu un déficit de 2 792 117 \$. Ce dernier est attribuable en totalité à la comptabilisation des revenus de subventions du gouvernement conformément à la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux (RLRQ, chapitre s-37.01). En appliquant la norme SP 3410 telle qu'interprétée par le Vérificateur général du Québec, la Société présenterait un excédent.

Revenus

À l'exclusion des revenus de subventions, les revenus autonomes de la Société ont augmenté de 1,21 % par rapport aux résultats de 2014-2015. Le nombre de spectacles dans les salles de la Place des Arts a diminué entraînant une légère réduction des revenus de location (-2,1 %). Dans un contexte de fermeture de salles pour fins de rénovation, ces résultats sont satisfaisants et illustrent le travail des équipes de la Société en vue d'optimiser leur utilisation.

Parallèlement, les revenus de billetterie ont augmenté comparativement à 2014-2015 (5,4 %). Cet accroissement s'explique par un plus grand nombre de productions et des résultats de vente supérieurs pour les activités du Programme de production et de diffusion (PPD). De plus, le taux d'assistance plus élevé que celui prévu au budget a aussi eu un impact positif sur les revenus de billetterie.

Les services auxiliaires ont diminué de 4,4 % en raison du moins grand nombre de spectacles présentés cette année et de l'effet de cette réduction sur les revenus de stationnement, de bars et de vestiaires. Par rapport à son budget 2015-2016, la Société a néanmoins offert une meilleure performance.

Ainsi, grâce aux efforts collectifs du personnel de la Société et de ses partenaires d'affaires, les travaux dans les salles n'ont pas eu un impact aussi marqué qu'anticipé en début d'année. Les spectateurs se sont présentés en plus grand nombre qu'initialement estimé, ce qui a été bénéfique pour les revenus autonomes de la Société.

Les revenus de commandites ont crû de 22,7 % et s'élèvent à 265 070 \$. Cette hausse marquée s'explique principalement par l'ajout de revenus d'affichage variables ainsi que par la valeur de contrats-échanges. En ce qui concerne les revenus de location commerciale, ils ont connu une hausse en raison notamment de l'arrivée de nouveaux locataires et du paiement de loyers additionnels par les partenaires commerciaux de la Société.

L'ensemble des subventions et virements de subventions totalisent 13 753 153 \$ en 2016. La subvention de fonctionnement pour l'exercice s'élève à 2 151 300 \$ et représente 9,8 % des revenus affectés aux activités d'exploitation, comparativement à 10,46 % l'an dernier. En contrepartie, les revenus autonomes représentent 90,2 %, soit un peu plus que l'année précédente. Les subventions du gouvernement pour les immobilisations ont diminué par rapport aux résultats de 2014-2015, en raison notamment de l'échéance et du refinancement de certaines dettes à long terme.

Charges

Dans l'ensemble, les charges de la Société ont diminué de 1 341 820 \$ ou de 3,8 % par rapport à l'année 2014-2015. Cette réduction s'explique en grande partie par les dépenses de projets en maintien d'actifs ou en résorption de déficit d'entretien non-capitalisables qui ont totalisé 713 655 \$ alors qu'elles étaient de 1 167 950 \$ l'an dernier. Le poste « Entretien et réparations des immeubles » a diminué de 12,8 %, et celui relatif aux « Achats, entretien et réparations équipement » est en diminution de 37,2 %. De plus, la température plus clémente a eu un impact favorable sur le poste « Électricité et chauffage » qui a diminué de 16,4 %.

Le poste « Salaires et avantages sociaux » a légèrement augmenté de 1,4 % par rapport à l'an dernier, et ce, malgré la diminution du nombre de spectacles. Il importe de noter toutefois que la Société a encouru des coûts accrus relatifs à ce poste en raison des éléments suivants :

- Une provision actuarielle ajustée pour les banques de maladie du personnel non-syndiqué à la suite d'un changement de calcul et d'actualisation;
- Le paiement des augmentations de salaires décrétées par le Conseil du trésor pour 2015-2016 et depuis le 1er avril 2016 en plus de certains ajustements à la classe d'emploi des professionnels;
- Des coûts plus élevés que budgétés pour le personnel à l'évènement;
- Des dépenses de sécurité plus élevées.

Conformément aux directives du gouvernement sur le contrôle des dépenses, la Société a réduit la vaste majorité de ses coûts et les postes de dépenses suivants par exemple :

- « Communications » (-17,9 %) – gestion serrée des dépenses en promotion institutionnelle;
- « Administration générale » (-26 %) – très peu de frais de représentation et de dépenses administratives;
- « Charges d'intérêts » (-7,3 %) – taux de financement avantageux avec le gouvernement du Québec;
- « Perte sur radiation d'immobilisations corporelles » (-11 %).

Une augmentation du montant de certains postes a été notée, en particulier, les « Services professionnels » (59,5 %), en raison des cachets plus élevés pour les artistes du PPD, les « Amortissements » (5,2 %), étant donné les immobilisations importantes initiées par la Société et le poste « Autres dépenses » (7 %).

Les coûts d'exploitation sont étroitement liés aux activités de spectacles de la Société et ont diminué de 3,1 % cette année.

Au 31 août 2016, l'excédent cumulé de la Société est de 8 041 578 \$ alors qu'il était de 8 360 450 \$ à pareille date en 2015.

PAAA

Le Programme d'Accessibilité aux Arts a généré cette année un excédent de 99 009 \$. L'ensemble des coûts du PAAA sont financés à même les revenus d'exploitation de la Société, mais aussi par une contribution de 280 000 \$ de la Fondation de la Place des Arts. Cette année, les coûts annuels de ce programme ont diminué de 45,2 % et les revenus de 23,7 % en raison d'un moins grand nombre d'activités et d'un meilleur contrôle des coûts.

Service de la dette

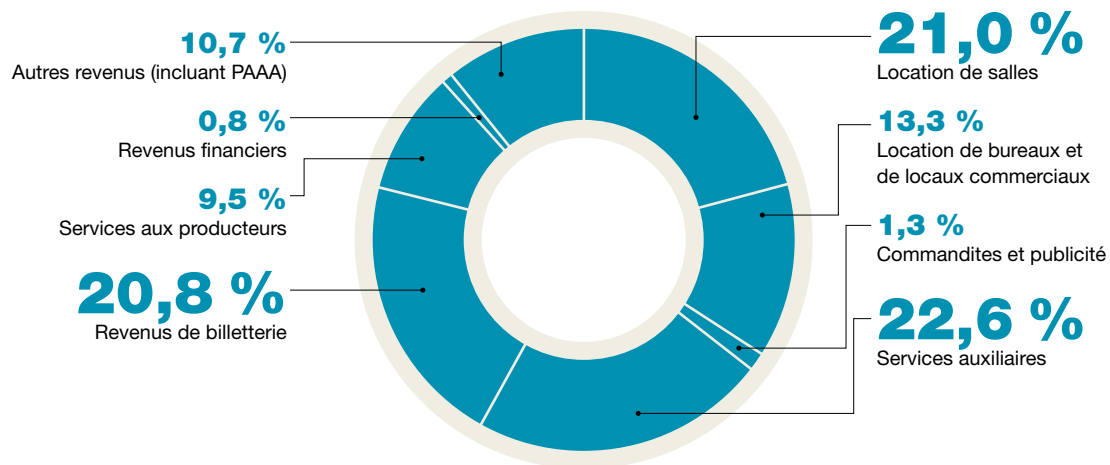
La dette à long terme de la Société au 31 août 2016 s'élève à 49 772 300 \$ comparativement à 49 125 530 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Ces dettes à long terme sont garanties par des subventions accordées par le gouvernement du Québec ou des hypothèques mobilières sans dépossession. Les subventions sont suffisantes pour pourvoir au paiement des intérêts et au capital dus à l'égard de chaque emprunt, c'est-à-dire aux dates et pour les sommes prévues à chacun des calendriers de remboursement. Ces subventions sont assujetties au vote annuel des crédits appropriés par le gouvernement du Québec. Elles sont comptabilisées durant l'exercice où elles sont exigibles et autorisées par le Parlement.

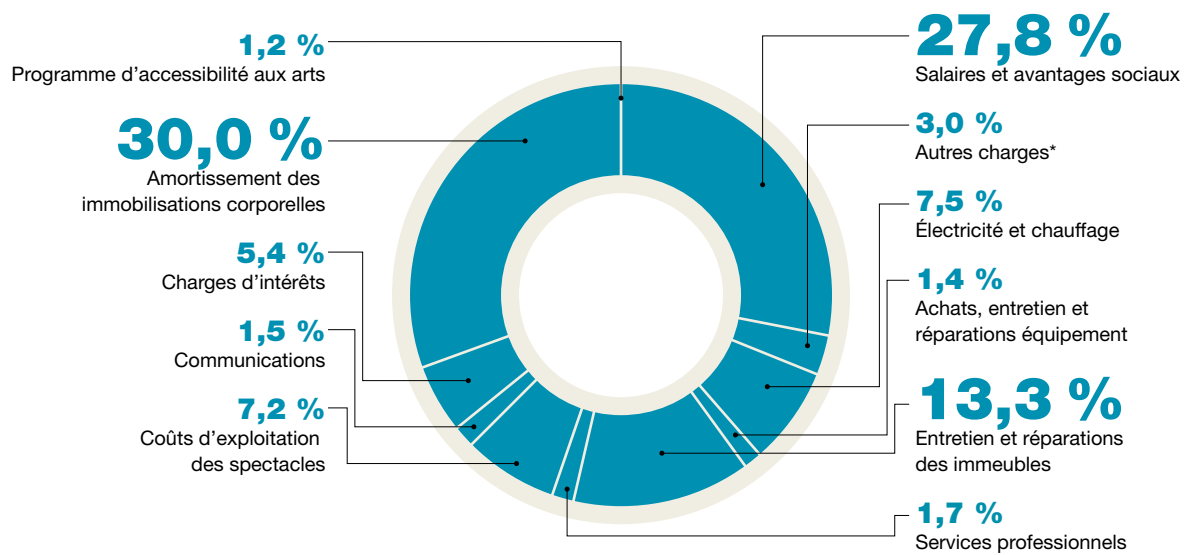
Maintien de l'actif

Dans le cadre du programme de maintien de l'actif, le gouvernement du Québec a autorisé la Société à effectuer des travaux dans le but de maintenir ses équipements et ses édifices en bon état et de procéder à des achats d'équipements spécialisés et de scène. Au cours du dernier exercice, les investissements en immobilisations totalisent 27 863 866 \$, une hausse importante par rapport à l'année précédente (16 376 296 \$), notamment en raison des travaux de l'Esplanade de la Place des Arts.

Répartition des revenus autonomes



Répartition des charges



* Administration générale, assurances et taxes, perte sur radiation d'immobilisations corporelles et autres charges.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société ») ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01). Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



MARC BLONDEAU
Président-directeur général



CHRISTIAN RUEL
Directeur des finances et de l'administration

Montréal, le 12 décembre 2016

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de la Place des Arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2016, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures

d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

La Société de la Place des Arts de Montréal n'a pas comptabilisé, aux 31 août 2016 et 2015, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (Normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que la Société de la Place des Arts de Montréal a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation m'a aussi conduit à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice de la Société de la Place des Arts de Montréal et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers de la Société de la Place des Arts de Montréal respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	AUGMENTATION (DIMINUTION) ESTIMÉE (EN DOLLARS)	
	2016	2015
État de la situation financière		
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	104 879 674	85 612 469
Subventions reportées du gouvernement du Québec	104 472 504	86 413 624
Dette nette	(407 170)	801 155
Excédent cumulé	407 170	(801 155)
État des résultats		
Subventions du gouvernement du Québec	(8 403 293)	(9 855 002)
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	9 611 618	9 088 134
Déficit annuel 2016 / Excédent annuel 2015	(1 208 325)	(766 868)

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2016, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de la Place des Arts de Montréal au 31 août 2016 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

 *Guylaine Leclerc, FCPA Auditrice, FCA*

GYLAINE LECLERC, FCPA AUDITRICE, FCA
Montréal, le 12 décembre 2016

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

	2016 BUDGET	2016 RÉEL	2015 RÉEL
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (NOTE 3)	13 784 849 \$	13 204 995 \$	15 519 749 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 10)	548 158	548 158	548 158
Location de salles	3 842 683	4 153 625	4 243 556
Services auxiliaires	4 299 717	4 463 872	4 668 294
Location de bureaux et de locaux commerciaux	2 481 883	2 640 394	2 327 145
Revenus de billetterie	3 965 794	4 126 332	3 914 712
Services aux producteurs	1 300 535	1 874 086	1 712 733
Commandites et publicité	180 000	265 070	215 947
Programme d'accessibilité aux arts (NOTE 4)	210 343	239 444	313 963
Contribution de la Fondation de la Place des Arts (NOTES 4 ET 5)	280 000	280 000	280 000
Revenus financiers	150 000	161 125	144 612
Autres revenus	1 425 924	1 600 941	1 747 684
	32 469 886	33 558 042	35 636 553
CHARGES			
Salaires et avantages sociaux	8 296 052	9 428 098	9 298 796
Entretien et réparations des immeubles	4 522 054	4 487 799	5 147 248
Électricité et chauffage	2 695 000	2 530 932	3 027 790
Achats, entretien et réparations équipement	541 330	468 270	745 812
Services professionnels	639 857	591 604	370 883
Communications	529 894	503 365	612 822
Coûts d'exploitation des spectacles	2 252 760	2 422 839	2 500 334
Administration générale	253 850	218 740	295 442
Assurances et taxes	296 870	262 798	267 802
Charges d'intérêts	2 479 099	1 844 716	1 989 184
Amortissement des immobilisations corporelles	11 939 999	10 176 674	9 670 287
Programme d'accessibilité aux arts (NOTE 4)	451 223	420 435	767 410
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (NOTE 12)		203 340	228 346
Autres charges	364 015	317 304	296 578
	35 262 003	33 876 914	35 218 734
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(2 792 117)	(318 872)	417 819
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 360 450	8 360 450	7 942 631
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	5 568 333 \$	8 041 578 \$	8 360 450 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 AOÛT 2016

	2016	2015
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 757 528 \$	15 396 144 \$
Créances (NOTE 6)	2 694 744	1 333 547
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	185 043	320 164
Stocks destinés à la revente	49 278	68 846
	19 686 593	17 118 701
PASSIFS		
Dépôts - Locations et ventes de billets (NOTE 7)	5 409 428	5 977 528
Fournisseurs et frais courus (NOTE 8)	15 330 250	10 014 491
Intérêts courus à payer	393 401	424 355
Emprunts (NOTE 9)	53 111 604	37 608 086
Subventions reportées du gouvernement du Québec (NOTE 10)	19 220 433	19 768 591
Dette à long terme (NOTE 11)	49 772 300	49 125 530
	143 237 416	122 918 581
DETTE NETTE	(123 550 823)	(105 799 880)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (NOTE 12)	131 487 058	114 003 206
Coûts reportés des productions	13 053	36 255
Charges payées d'avance	92 290	120 869
	131 592 401	114 160 330
EXCÉDENT CUMULÉ	8 041 578 \$	8 360 450 \$
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 16)		
ÉVENTUALITÉS (NOTE 19)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration



JEAN LAURIN
Président du conseil d'administration



DANIELLE LARAMÉE
Présidente du comité de vérification

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

	2016 BUDGET	2016 RÉEL	2015 RÉEL
(DÉFICIT) EXCÉDENT ANNUEL	(2 792 117) \$	(318 872) \$	417 819 \$
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisition d'immobilisations corporelles		(27 863 866)	(16 376 296)
Amortissement des immobilisations corporelles	11 939 999	10 176 674	9 670 287
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		203 340	228 346
	11 939 999	(17 483 852)	(6 477 663)
Augmentation des charges payées d'avance		(62 908)	(198 667)
Utilisation des charges payées d'avance		91 490	219 839
Augmentation des coûts reportés des productions		(364 394)	(1 774 765)
Utilisation des coûts reportés des productions		387 593	1 800 849
		51 781	47 256
(Augmentation) Diminution de la dette nette	9 147 882	(17 750 943)	(6 012 588)
Dette nette au début de l'exercice	(105 799 880)	(105 799 880)	(99 787 292)
Dette nette à la fin de l'exercice	(96 651 998) \$	(123 550 823) \$	(105 799 880) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2016

	2016	2015
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Déficit) Excédent annuel	(318 872) \$	417 819 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Ajustement relatif au remboursement de la dette	(9 238 094)	(11 313 010)
Amortissement des immobilisations corporelles	10 176 674	9 670 287
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Ajustement pour l'application de la méthode du taux d'intérêt effectif	58 364	62 955
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	203 340	228 346
	333 254	(1 481 761)
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(1 361 197)	(250)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	135 121	(83 127)
Coûts reportés des productions	23 202	26 084
Charges payées d'avance	28 579	21 172
Stocks destinés à la revente	19 568	(32 385)
Dépôts - Locations et ventes de billets	(568 100)	441 407
Fournisseurs et frais courus	137 574	(1 186 452)
Intérêts courus à payer	(30 954)	(1 245)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(1 282 953)	(2 296 557)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(22 685 681)	(13 851 296)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation de la dette à long terme	9 826 500	9 768 505
Emprunts	15 503 518	10 121 049
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	25 330 018	19 889 554
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	1 361 384	3 741 701
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	15 396 144	11 654 443
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	16 757 528 \$	15 396 144 \$
Intérêts versés au cours de l'exercice	1 950 721 \$	1 837 542 \$
Intérêts reçus au cours de l'exercice	161 125 \$	144 612 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

01 / Constitution et objets

La Société de la Place des Arts de Montréal (« la Société »), personne morale au sens du Code civil constituée par la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal* (RLRQ, chapitre S-11.03), a pour objets d'exploiter une entreprise de diffusion des arts de la scène et d'administrer la Place des Arts de Montréal ou tout autre établissement dont le gouvernement lui confie la gestion.

Ces activités ont particulièrement pour but de procurer un lieu de résidence aux organismes artistiques majeurs, de favoriser l'accessibilité aux diverses formes d'art de la scène et de promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

En vertu de l'article 32 de sa loi constitutive, la Société finance ses activités sur les sommes qu'elle reçoit et les crédits accordés annuellement à cette fin par le Parlement. Le surplus, s'il en est, est conservé par la Société à moins que le gouvernement n'en décide autrement.

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. 1985, c.1, 5^e supplément) et de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, chapitre I-3), la Société n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

02 / Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour congés de maladie et la provision pour mauvaises créances. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

Instruments financiers

La trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont constitués des fournisseurs et autres courus, des salaires et vacances à payer, des ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance, des intérêts courus à payer, des emprunts et des dettes à long terme de la Société évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subventions

Les revenus provenant de subventions du gouvernement du Québec sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, lorsque les subventions sont autorisées et que la Société satisfait à tous les critères d'admissibilité, le cas échéant. Les subventions sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent des revenus de subventions est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Ventes, services et autres revenus

Les revenus provenant de la prestation de services et des ventes sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- La livraison a eu lieu ou les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition, s'il y a lieu.

Stocks destinés à la revente

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode de l'épuisement successif.

02 / Principales méthodes comptables (suite)**PASSIFS****Régimes de retraite**

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation au sujet de la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, la Société estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le matériel, la main d'œuvre et les frais directs encourus durant les travaux. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de la durée de vie utile prévue, soit :

Bâtisses	40 ans
Améliorations et réparations aux bâtisses (mineures et majeures)	10 à 25 ans
Équipement et accessoires de scène	10 ans
Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Autres équipements	5 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels informatiques	4 à 7 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. La moins-value est portée à l'état des résultats de l'exercice pendant lequel la dépréciation est déterminée. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Les immobilisations corporelles en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les terrains ne sont pas amortis.

03 / Subventions du gouvernement du Québec

	2016	2015
Subvention de fonctionnement du ministère de la Culture et des Communications	2 151 300 \$	2 286 072 \$
Subventions relatives aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications	11 053 695	13 233 677
	13 204 995 \$	15 519 749 \$

04 / Programme d'accessibilité aux arts

La contribution de la Fondation de la Place des Arts est réinvestie dans la mise en œuvre et la réalisation de séries de spectacles en partenariat avec des programmateurs invités. L'excédent ou le déficit du programme d'accessibilité aux arts se détaille ainsi :

	2016	2015
REVENUS		
Ventes de billets	228 161 \$	299 092 \$
Autres revenus	11 283	14 871
	239 444	313 963
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	63 492	126 805
Cachets d'artistes, direction artistique et soutien aux programmateurs	149 048	313 418
Coûts d'exploitation	47 252	71 265
Publicité et promotion	160 643	255 922
	420 435	767 410
DÉFICIT DU PROGRAMME	(180 991)	(453 447)
Contribution de la Fondation de la Place des Arts	280 000	280 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) DU PROGRAMME ASSUMÉ PAR LA SOCIÉTÉ	99 009 \$	(173 447) \$

05 / Fondation de la Place des Arts

La Fondation de la Place des Arts (la « Fondation ») est désignée fondation publique en vertu du paragraphe 149.1 (6.3) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Elle est constituée depuis 2006 en organisme à but non lucratif. Cette Fondation a comme principale mission d'appuyer la Société en contribuant à la réalisation de projets et d'activités qui s'inscrivent dans le cadre de sa mission artistique et culturelle. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au 31 août 2016, l'actif net de la Fondation totalise 1 812 879 \$ (2015: 1 532 663 \$). Les états financiers de la Fondation ne sont pas consolidés avec ceux de la Société.

06 / Créances

	2016	2015
Débiteurs	1 200 821 \$	624 691 \$
Taxes à la consommation à recevoir	1 493 923	708 856
	2 694 744 \$	1 333 547 \$

07 / Dépôts - locations et ventes de billets

	2016	2015
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance	4 207 276 \$	4 968 819 \$
Revenus et frais de services perçus d'avance	954 210	720 556
Dépôts de location et autres	247 942	288 153
	5 409 428 \$	5 977 528 \$

08 / Fournisseurs et frais courus

	2016	2015
Fournisseurs et autres courus	13 516 282 \$	8 596 493 \$
Salaires et vacances à payer	838 061	758 713
Avantages sociaux à payer et provision pour congés de maladie	975 907	659 285
	15 330 250 \$	10 014 491 \$

09 / Emprunts

Le gouvernement du Québec a autorisé la Société à contracter auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec les emprunts suivants relatifs aux immobilisations :

	2016	2015
Billet à terme échu le 30 septembre 2015, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 924 765 \$, portant intérêt au taux de 0,794 %	-	9 716 585 \$
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 110 706 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	10 015 079	10 010 234
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 20 806 000 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	18 355 165	12 358 548
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 10 039 400 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	7 559 804	2 415 734
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 797 805 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	4 624 304	551 639
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 7 098 684 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	3 497 131	1 403 417
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 9 232 814 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	2 727 059	1 151 929
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 808 000 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	292 191	-
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 770 333 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	2 549 231	-
Billet à terme renouvelable le 30 septembre 2016, autorisé par décret pour un montant maximum de 6 161 000 \$, portant intérêt au taux de 0,942 %	3 491 640	-
	53 111 604 \$	37 608 086 \$

09 / Emprunts (suite)

En vertu d'un décret daté du 28 octobre 2015, la Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'en octobre 2016, lui permettant d'emprunter à court terme ou par voie de marge de crédit, ou à long terme, et ce, pour un montant n'excédant pas 91 625 145 \$. De ce montant, la Société est autorisée à contracter pour son fonctionnement des emprunts temporaires à titre de marge de crédit d'une somme maximale de 2 000 000\$ dont le solde est inutilisé aux 31 août 2016 et 2015.

Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses obligations sur tout emprunt contracté en vertu du régime d'emprunt précité auprès du Fonds de financement, le ministre de la Culture et des Communications élabore et met en oeuvre, avec l'approbation du gouvernement, des mesures afin de remédier à cette situation.

10 / Subventions reportées du gouvernement du Québec

	2016	2015
Solde du début	19 768 591 \$	20 316 749 \$
Virement des subventions reportées du gouvernement du Québec	(548 158)	(548 158)
Solde à la fin	19 220 433 \$	19 768 591 \$

11 / Dette à long terme

Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession affectant les subventions du gouvernement du Québec et dont le versement est appliqué au paiement du capital et de l'intérêt de l'emprunt concerné :

	2016	2015
1,93% remboursable par versements annuels en capital de 1 068 310 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	2 133 326 \$	3 197 572 \$
4,94% remboursable par versements annuels en capital de 357 634 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	1 430 538	1 788 172
4,27% remboursable par versements annuels en capital de 171 413 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2015 et dont le solde est refinancé à un taux de 1,58% remboursable par versements annuels en capital de 172 223 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2020	857 747	1 028 479
1,72% remboursable par versements annuels en capital de 286 175 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2017	571 846	857 007
2,34% remboursable par versements annuels en capital de 286 993 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2017	572 976	858 728
2,70% remboursable par versements annuels en capital de 286 056 \$ jusqu'au 1 ^{er} octobre 2018	856 101	1 140 585
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 496 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	629 703	944 319
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 316 943 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	630 592	945 652
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 310 776 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	618 321	927 251
3,84% remboursable par versements annuels en capital de 379 867 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2018	755 785	1 133 396
3,71% remboursable par versements annuels en capital de 844 864 \$ jusqu'au 16 juillet 2020	3 355 646	4 194 366
3,13% remboursable par versements annuels en capital de 654 582 \$ jusqu'au 16 janvier 2022 et par un versement de 6 545 821 \$ le 16 janvier 2023	10 419 177	11 065 268
2,96% remboursable par versements annuels en capital de 1 292 145 \$ jusqu'au 1 ^{er} septembre 2023	10 286 313	11 564 576
1,89% remboursable par versements annuels en capital de 983 242 \$ jusqu'au 19 mars 2024	7 815 575	8 786 639
2,25% remboursable par versements annuels en capital de 989 079 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2025	8 838 654	-
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 183 686 \$ échu le 1 ^{er} décembre 2015	-	183 686
4,62% remboursable par versements annuels en capital de 509 834 \$ échu le 31 mars 2016	-	509 834
	49 772 300 \$	49 125 530 \$

Le montant des versements en capital à effectuer sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se détaille comme suit :

2017	8 545 385 \$
2018	8 545 384
2019	5 579 825
2020	5 293 768
2021	4 091 270
2022 et les suivantes	17 982 879
Total	50 038 511 \$

La subvention accordée pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des billets à long terme contractés par la Société est versée directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par le ministre de la Culture et des Communications, sur les sommes que lui alloue, à cette fin, le Parlement, et ce, au fur et à mesure que le capital et les intérêts deviennent dus et payables en accord avec les modalités des billets à long terme. Une hypothèque mobilière sans dépossession sur la subvention accordée par la ministre est consentie par la Société au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.

12 / Immobilisations corporelles

	TERRAINS	BÂTISSSES	AMÉLIORATIONS ET RÉPARATIONS BÂTISSSES	ÉQUIPEMENT ET ACCESSOIRES DE SCÈNE	MOBILIER ET ÉQUIPEMENT DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	LOGICIELS INFORMATIQUES	2016 TOTAL
Coût des immobilisations									
Solde d'ouverture	7 759 090 \$	123 631 149 \$	150 077 387 \$	4 351 677 \$	397 740 \$	1 271 600 \$	1 032 501 \$	3 025 231 \$	291 546 375 \$
Acquisitions	-	11 083 905	12 266 067	2 467 540	81 233	41 763	237 547	1 685 811	27 863 866
Radiations	-	(1 409 237)	(108 126)	(606 397)	(117 317)	(39 706)	(402 052)	(1 315 612)	(3 998 447)
Solde de clôture	7 759 090	133 305 817	162 235 328	6 212 820	361 656	1 273 657	867 996	3 395 430	315 411 794
Amortissement cumulé									
Solde d'ouverture	-	74 226 411	96 249 488	2 576 919	293 218	1 161 453	747 098	2 288 582	177 543 169
Amortissement de l'exercice	-	2 274 511	7 098 776	284 625	16 467	30 343	132 810	339 142	10 176 674
Incidences des radiations	-	(1 284 917)	(88 778)	(606 397)	(117 317)	(39 707)	(357 903)	(1 300 088)	(3 795 107)
Solde de clôture	-	75 216 005	103 259 486	2 255 147	192 368	1 152 089	522 005	1 327 636	183 924 736
Valeur comptable nette 2016	7 759 090 \$	58 089 812 \$	58 975 842 \$	3 957 673 \$	169 288 \$	121 568 \$	345 991 \$	2 067 794 \$	131 487 058 \$
Valeur comptable nette 2015	7 759 090 \$	49 404 738 \$	53 827 899 \$	1 774 758 \$	104 522 \$	110 147 \$	285 403 \$	736 649 \$	114 003 206 \$

Au cours de l'exercice financier clos le 31 août 2016, il y a eu des radiations pour toutes les catégories d'immobilisations, autres que les terrains, d'un montant de 3 998 447 \$ (2015: 1 240 346 \$). Lors de la radiation, l'amortissement cumulé était de 3 795 107 \$ (2015: 1 012 000 \$), réalisant ainsi une perte sur radiation d'immobilisations corporelles de 203 340 \$ (2015: 228 346 \$), présentée à l'état des résultats sous le poste Perte sur radiation d'immobilisations corporelles.

Parmi les acquisitions de l'exercice, un montant de 11 392 487 \$ (2015: 6 214 302 \$) est inclus dans le poste Fournisseurs et frais coursus. Les immobilisations corporelles en cours s'élèvent à 25 726 480 \$, constituées de 14 958 363 \$ en bâtisses, 9 820 560 \$ en améliorations et réparations aux bâtisses, 895 241 \$ en équipements et accessoires de scène, ainsi que 52 316 \$ en logiciels informatiques. L'amortissement de ces immobilisations débutera lorsque les travaux seront terminés et les immobilisations seront mises en service.

Les œuvres d'art de la Société sont constituées principalement de peintures et de sculptures et leur coût est imputé aux charges de l'année financière au cours de laquelle elles sont acquises.

13 / Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Certains membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2016, les taux de cotisation de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,50% à 11,12% de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 14,38%.

Les cotisations de l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73% au 1^{er} janvier 2016 (5,73% au 1^{er} janvier 2015) de la masse salariale admissible qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2016 correspondant à 11,46% de la masse salariale admissible (11,46% de la masse salariale admissible pour l'année civile 2015).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 607 525 \$ (2015: 817 710 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

D'autres membres de la Société contribuent à un régime à cotisations déterminées, soit les employés du groupe des habilleuses. Le taux de cotisation de la Société à ce régime est de 8,5% du salaire des habilleuses. La contribution de la Société à ce régime s'est élevé à 13 311 \$ au cours de l'exercice (2015: 17 403 \$).

14 / Obligations relatives aux congés de maladie et provision pour vacances

Obligations relatives aux congés de maladie

La Société dispose d'un programme d'accumulation des congés de maladie pour le personnel non-syndiqué. Ce programme donne lieu à des obligations à long terme dont les coûts sont assumés en totalité par la Société.

Le programme d'accumulation des congés de maladie permet aux employés non-syndiqués d'accumuler les journées non utilisées des congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement et de se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. Les employés peuvent également faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite pour un maximum de 66 jours. Ce programme ne fait pas l'objet d'une capitalisation pour en pourvoir le paiement.

Les obligations du programme d'accumulation des congés de maladie augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à la Société et sont évaluées selon une méthode actuarielle qui répartit le coût du programme sur la durée de la carrière active des employés.

Estimations et hypothèses

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 août 2016 :

	2016	2015
Taux d'augmentation de salaire nominal à long terme	3 %	3 %
Taux d'actualisation pondéré	2,11 %	2,78 %
Durée moyenne restante de la carrière active des employés	4 ans à 25 ans	16 ans

Provisions pour congés de maladie et vacances incluses au poste fournisseurs et frais cours

	2016			2015
	MALADIE	VACANCES	TOTAL	TOTAL
Solde au début	380 806 \$	391 120 \$	771 926 \$	728 643 \$
Charge de l'exercice	391 254	353 602	744 856	418 329
Prestations versées au cours de l'exercice	(108 654)	(259 214)	(367 868)	(375 046)
Solde à la fin	663 406 \$	485 508 \$	1 148 914 \$	771 926 \$

15 / Taxes foncières

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), la Société est exempte de taxes foncières. Par contre, le gouvernement du Québec verse à la Ville de Montréal et à la Ville de Joliette, des sommes d'argent équivalentes au montant total des taxes foncières municipales qui seraient payables à l'égard des immeubles inscrits au nom de la Société sur leur territoire respectif, si celle-ci était imposable. La contribution du Gouvernement du Québec se détaille ainsi :

	2016	2015
Ville de Montréal	7 605 894 \$	7 413 551 \$
Ville de Joliette	117 795	116 497
Total	7 723 689 \$	7 530 048 \$

Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les états financiers de la Société.

16 / Obligations contractuelles

La Société est engagée par des contrats échéant à diverses dates jusqu'en 2021 pour des biens et services.

Les versements minimums exigibles s'établissent comme suit :

2017	46 915 \$
2018	40 265 \$
2019	40 667 \$
2020	41 074 \$
2021	24 099 \$

Au 31 août 2015, les versements minimums exigibles totalisaient 57 315 \$.

17 / Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels sur ses résultats et sur sa situation financière. Elle gère ses risques selon des paramètres précis et n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments financiers dérivés.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières, s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. Les instruments financiers qui exposent la Société à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des débiteurs. La direction estime que les concentrations de risque de crédit associé aux débiteurs sont limitées en raison de la qualité du crédit des parties auxquelles du crédit a été consenti.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 août 2016 est la suivante :

	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 757 528 \$	15 396 144 \$
Débiteurs	1 200 821	624 691
Total	17 958 349 \$	16 020 835 \$

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie et équivalents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La Société investit ceux-ci auprès d'institutions financières réputées. Aux 31 août 2016 et 2015, ces actifs financiers sont investis dans les comptes courants de la Société qui portent intérêt au taux du marché. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est faible. La politique de la Société concernant les débiteurs permet de réduire au minimum les risques de mauvaises créances. Par ailleurs, le cas échéant, la Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédit potentielles.

La plupart des débiteurs sont âgés de moins de 90 jours et un montant de 57 166 \$ (2015 : 24 603 \$) est âgé de plus de 90 jours. La Société juge que ces débiteurs seront recouverts. Au 31 août 2016, aucune provision pour mauvaises créances n'a été enregistrée.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité englobe également le risque que la Société ne soit pas en mesure de liquider ses actifs financiers au moment opportun à un prix raisonnable.

La Société finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et des subventions. La Société respecte ses exigences en matière de liquidité en préparant et en surveillant les plans de financement et de dépenses, et en détenant des actifs financiers pouvant facilement être transformés en trésorerie. Compte tenu que le gouvernement garantit les dettes relatives aux immobilisations, la Société considère que le risque de liquidité est minime.

Le tableau suivant présente l'échéance estimative des passifs financiers au 31 août 2016. Les montants indiqués correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés représentant les versements d'intérêts et de capital relatifs aux passifs financiers de la Société.

Au 31 août 2016

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance	4 207 276 \$	– \$	– \$	4 207 276 \$
Fournisseurs et autres coursus	13 516 282	–	–	13 516 282
Salaires et vacances à payer	838 061	–	–	838 061
Intérêts courus à payer	393 401	–	–	393 401
Emprunts	53 111 604	–	–	53 111 604
Dettes à long terme	9 876 306	31 100 473	14 432 172	55 408 951
Total	81 942 930 \$	31 100 473 \$	14 432 172 \$	127 475 575 \$

Au 31 août 2015

	MOINS D'UN AN	DE 1 À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL
Ventes de billets et taxes à payer perçues d'avance	4 968 819 \$	– \$	– \$	4 968 819 \$
Fournisseurs et autres coursus	8 596 493	–	–	8 596 493
Salaires et vacances à payer	758 713	–	–	758 713
Intérêts courus à payer	424 355	–	–	424 355
Emprunts	37 608 086	–	–	37 608 086
Dettes à long terme	10 491 098	26 608 353	18 001 046	55 100 497
Total	62 847 564 \$	26 608 353 \$	18 001 046 \$	107 456 963 \$

17 / Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs financiers portant intérêt. La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des liquidités auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt au taux du marché. La fluctuation du taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les revenus d'intérêts que la Société tire de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. La Société est d'avis que l'effet serait marginal car ses revenus d'intérêt sont minimes.

La dette à long terme est émise à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt, compte tenu que le remboursement est prévu selon l'échéancier.

Les emprunts de la Société sont à taux fixes. Ceux-ci sont renouvelés mensuellement auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, ce qui expose la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Cependant, ce risque est nul compte tenu que ces intérêts sont entièrement subventionnés.

18 / Opérations entre apparentés

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec.

La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations, qui sont comptabilisées à la valeur d'échange conclue entre les parties, ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers. La Société a notamment des revenus de location commerciale de 913 497 \$ (2015 : 901 774 \$) avec une société apparentée sous contrôle commun.

19 / Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à diverses réclamations et poursuites judiciaires. La direction est d'avis qu'elle a suffisamment provisionné à l'égard de ces litiges et elle ne prévoit pas d'incidences défavorables importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

20 / Chiffres comparatifs

Certains chiffres de 2015 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2016.



La Lueur de l'Aube, chorégraphie de Ken Ossola, Les Grands Ballets canadiens.

PHOTO: © SASHA ONYSHCHENKO - KRAVETZ PHOTOGRAPHICS

ANNEXES

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DE LA SOCIÉTÉ

Préambule

Considérant que les membres du conseil de la Société de la Place des Arts de Montréal (ci-après « La Société ») doivent se doter d'un code d'éthique et de déontologie dans le respect des principes et règles édictés par le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (ci-après appelé « le Règlement ») adopté dans le cadre de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) ainsi qu'en vertu de la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);

Considérant que ces lois et le *Règlement* prévoient des principes d'éthique et des règles de déontologie applicables aux administrateurs de la Société;

Considérant que les membres du conseil d'administration souhaitent préciser les modalités d'application de ces lois et du Règlement et ajouter, à ces normes légales, des paramètres additionnels propres à la Société;

Considérant qu'aucune des dispositions du présent code ne doit être interprétée comme ayant pour effet de restreindre la portée de ces dispositions législatives ou réglementaires;

Considérant que la Société s'est doté d'outils nécessaires pour assurer la mise en application de ce code;

Compte tenu de ce qui précède, les membres du conseil d'administration de la Société adoptent le code d'éthique et de déontologie qui suit.

Section I

1. Définitions

Dans le présent code, à moins que le contexte n'indique un sens différent :

- a) « **Administrateur** » : désigne un membre du Conseil nommé par le gouvernement;
 - b) « **Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein** » : désigne le président-directeur général;
 - c) « **Comité** » : Le comité de gouvernance et d'éthique du Conseil conformément à la *Loi sur la Gouvernance des sociétés d'État*;
 - d) « **Conflit d'intérêts** » : toute situation réelle, apparente, potentielle ou éventuelle, dans laquelle un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser une personne (y compris lui-même et les personnes auxquelles il est lié) au détriment d'une autre. Toute situation susceptible de porter atteinte à la loyauté, l'intégrité ou le jugement est également couverte par la présente définition;
 - e) « **Conjoint** » : comprend les époux ainsi que les personnes vivant maritalement l'un avec l'autre depuis plus d'un an;
 - f) « **Conseil** » : désigne le conseil d'administration de la Société;
 - g) « **Contrat** » : comprend un contrat projeté;
 - h) « **Contrôle** » ou « **Contrôlent** » : désigne la détention directe ou indirecte, par une personne, de valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 50% des droits de vote ou de participation, sans que ce droit ne dépende de la survenance d'un événement particulier, ou permettant d'élire la majorité des administrateurs;
 - i) « **Dirigeant** » : à l'égard de la Société, désigne le président-directeur général, qui en est le principal dirigeant ou toute personne qui assume des responsabilités de direction sous l'autorité immédiate du président-directeur général dont l'embauche et les conditions d'emploi sont soumises à l'approbation du Conseil;
 - j) « **Entreprise** » : désigne toute forme que peut prendre l'organisation de la production de biens ou de services ou de toute autre affaire à caractère commercial, industriel ou financier et tout regroupement visant à promouvoir certaines valeurs, intérêts ou opinions ou à exercer une influence sur les autorités publiques; toutefois cela ne comprend pas la Société ni une association ou un regroupement sans but lucratif qui ne présente aucun lien financier avec la Société ni d'incompatibilité avec les objets de la Société;
 - k) « **Entreprise liée** » : désigne toute personne morale et toute société à l'égard desquelles la Société détient directement ou indirectement des valeurs mobilières, incluant des parts sociales, conférant plus de 10% des droits de vote ou de participation;
 - l) « **Personnes liées** » : sont des personnes liées à un Administrateur ou à un Dirigeant, les personnes ayant un lien par le sang, le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption;
- Aux fins du présent Code, lui sont également liées, l'enfant d'une personne ayant un lien par le mariage, l'union civile, l'union de fait ou l'adoption, un membre de sa famille immédiate vivant sous le même toit, la personne à laquelle un Administrateur ou un Dirigeant est associé ou la société de personnes dont il est associé, la personne morale dont l'Administrateur détient directement ou indirectement 10% ou plus d'une catégorie de titres comportant droit de vote, la personne morale qui est contrôlée par l'Administrateur ou le Dirigeant ou par une personne liée au sens du paragraphe 1 l) ou par un groupe de ces personnes agissant conjointement; toute personne qu'un Administrateur ou un Dirigeant pourrait être porté à favoriser en raison de sa relation avec elle ou un tiers, de son statut, de son titre ou autre;
- m) « **Information confidentielle** » : toute information ayant trait à la Société, aux tendances d'une industrie ou d'un secteur ou toute information de nature stratégique, qui n'est pas connue du public et qui, si elle était connue d'une personne qui n'est pas un Administrateur ou un Dirigeant, serait susceptible de lui procurer un avantage quelconque ou de compromettre la réalisation d'une opération à laquelle la Société participe;
 - n) « **Loi** » : désigne la *Loi sur la Société de la Place des Arts de Montréal*, (L.R.Q., c. S-11.03), telle qu'amendée et modifiée à l'occasion;
 - o) « **Lois** » : désigne la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) et la *Loi sur la Gouvernance des Sociétés d'état* (L.R.Q., chapitre G-1.02, a.15, al 4);
 - p) « **Premier dirigeant** » : désigne le président-directeur général exclusivement en excluant les Dirigeants;
 - q) « **Règlement** » : désigne le *Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics* (L.R.Q., c.M-30, a.3.0.1 et 3.0.2; 1997, c.6, a.1) en vertu de la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*;
 - r) « **Règlement de régie interne** » : désigne le règlement de régie interne adopté par la Société tel qu'amendé ou modifié de temps à autre;
 - s) « **Secrétaire du conseil** » : désigne la personne qui exerce cette fonction.
 - t) « **Société** » : désigne la Place des Arts de Montréal;

2. Dispositions générales

- 2.1** Le présent Code a pour objet d'établir les principes d'éthique et les règles de déontologie de la Société. Les principes d'éthique tiennent compte de la mission de la Société, des valeurs qui sous-tendent son action et de ses principes généraux de gestion. Les règles de déontologie portent sur les devoirs et obligations des Administrateurs et Dirigeants.
- 2.2** Le présent Code s'applique aux Administrateurs et Dirigeants de la Société. Il s'applique également au Secrétaire du conseil.
- 2.3** Le présent Code est établi conformément aux Lois, au Règlement et au Règlement de régie interne de la Société. Il reflète et, le cas échéant, complète les dispositions de ces derniers.
- 2.4** Aux termes du présent code, le fait d'être membre actif ou dirigeant de la Fondation de la Place des Arts ne peut constituer un conflit d'intérêt.

3. Principes d'éthique et règles générales de déontologie

- 3.1** L'Administrateur ou le Dirigeant dans le cadre de son mandat est nommé pour contribuer à la réalisation de la mission de la Société. Dans ce cadre, il doit mettre à profit ses connaissances, ses aptitudes, son expérience et son intégrité de manière à favoriser l'accomplissement efficace, équitable et efficace des objectifs assignés à la Société par la loi et la bonne administration des biens qu'elle possède comme mandataire de l'État.

Sa contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité. Il doit entretenir à l'égard de toute personne et de la Société des relations fondées sur le respect, la coopération et le professionnalisme.

- 3.2** L'Administrateur est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi, le Règlement ainsi que ceux établis par le présent Code. Le Dirigeant est également tenu de respecter ces règles dans la mesure où elles lui sont applicables. En cas de divergence, les principes et les règles les plus exigeants s'appliquent aux Administrateurs et Dirigeants. Il doit, en cas de doute, agir selon l'esprit de ces principes et de ces règles.

L'Administrateur ou le Dirigeant qui, représente la Société ou qui, à la demande de la Société, exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant dans un autre organisme ou une Entreprise, ou en est membre, est tenu aux mêmes obligations.

- 3.3** Dans l'exercice de ses fonctions, l'Administrateur ou le Dirigeant doit maintenir à jour ses connaissances et avoir un jugement professionnel indépendant, dans le meilleur intérêt de la Société. Il a le devoir de prendre connaissance, de promouvoir le respect et de se conformer au présent Code, aux lois et aux règlements applicables ainsi qu'aux politiques, directives et règles fixés par la Société.
- 3.4** L'Administrateur ou le Dirigeant doit investir le temps nécessaire à la maîtrise des dossiers soumis au conseil et à ses comités.
- 3.5** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, respecter la mission de la Société et être bien informé sur ses activités. Sa présence à des spectacles et à des activités d'animation est inhérente à l'accomplissement de son mandat et assure une rétroaction informée sur les dossiers de la Société.
- 3.6** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut confondre les biens de la Société avec les siens ; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens de la Société ni l'Information confidentielle obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions. Ces obligations subsistent même après qu'il ait cessé d'occuper ses fonctions.

- 3.7** L'Administrateur ou le Dirigeant ne doit rechercher, dans l'exercice de ses fonctions, que l'intérêt de la Société à l'exclusion de son propre intérêt et de celui de tiers.

- 3.8** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même, une Personne liée à l'Administrateur ou au Dirigeant ou un tiers. Il ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou avantage autres que ceux d'une valeur modeste et d'usage.

Tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage ne correspondant pas à ces critères doit être retourné au donneur ou à l'État.

Au sens de cet article, la Société considère que les billets de spectacle et les permis de stationnement attribués aux Administrateurs sont des outils de travail nécessaire à l'accomplissement de leur tâche et ne sauraient être considérés comme un cadeau, une marque d'hospitalité, un avantage ou une rétribution.

Modifié le 28 novembre 2012 : CA 2012-35

- 3.9** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder aucune garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le Conseil peut être appelé à prendre.

- 3.10** L'Administrateur ou le Dirigeant se doit de respecter les restrictions et appliquer les mesures de protection en regard de l'Information confidentielle. Il ne doit communiquer de l'Information confidentielle qu'aux personnes autorisées à la connaître. Il a la responsabilité de prendre des mesures visant à protéger la confidentialité des informations auxquelles il a accès.

- 3.11** L'Administrateur ou le Dirigeant est tenu à la discrétion quant à toute Information confidentielle dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information reçue. En outre, les délibérations du Conseil, les positions défendues par ses membres ainsi que les votes de ces derniers sont confidentiels.

- 3.12** L'Administrateur ou le Dirigeant qui assume des obligations vis-à-vis d'autres entités peut parfois se trouver en situation de Conflits d'intérêts. Dans le cas où le présent Code ne prévoit pas la situation, il doit déterminer si son comportement respecte ce à quoi la Société peut raisonnablement s'attendre du comportement d'un Administrateur ou d'un Dirigeant dans ces circonstances. Il doit également déterminer si une personne raisonnablement bien informée conclurait que les intérêts qu'il détient dans l'autre entité risquent d'influencer ses décisions et de nuire à son objectivité et à son impartialité dans l'exercice de ses fonctions à la Société.

- 3.13** Dans un délai raisonnable après son entrée en fonction, un Administrateur ou un Dirigeant doit organiser ses affaires personnelles de manière à ce qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions, et à éviter les intérêts incompatibles avec les intérêts de la Société ou les Conflits d'intérêts entre ses intérêts personnels et les obligations de ses fonctions. Il doit prendre, le cas échéant, toute mesure nécessaire pour se conformer aux dispositions du présent Code.

- 3.14** L'Administrateur ou le Dirigeant ne peut, dans l'exercice de ses fonctions, traiter avec une personne qui a cessé d'être Administrateur ou Dirigeant de la Société depuis moins d'un an si cette dernière agit pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle cette personne détient de l'information non disponible au public.

- 3.15** Après avoir cessé d'exercer ses fonctions, nul Administrateur ou Dirigeant ne doit divulguer une Information confidentielle qu'il a obtenue ni donner à quiconque des conseils fondés sur de l'Information confidentielle non disponible au public concernant la Société ou un autre organisme ou Entreprise avec lequel il avait des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la date de cessation de ses fonctions.

Dans l'année qui suit cette date, il lui est interdit d'agir au nom ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle la Société est partie et sur laquelle il détient de l'information confidentielle non disponible au public.

- 3.16** L'Administrateur ou le Dirigeant doit, dans l'exercice de ses fonctions, prendre ses décisions indépendamment de toutes considérations partisans.
- 3.17** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant doivent faire preuve de réserve dans la manifestation publique de leurs opinions politiques.
- 3.18** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui a l'intention de présenter sa candidature à une charge publique électorale doit en informer le secrétaire général du Conseil exécutif. Le Dirigeant à l'exception du Premier Dirigeant doit quant à lui, en informer le président du Conseil et le Premier Dirigeant.
- 3.19** Le président du Conseil, l'Administrateur qui exerce ses fonctions à temps plein ou le Premier Dirigeant qui veut se porter candidat à une charge publique électorale doit se démettre de ses fonctions.

4. Devoirs et obligations des administrateurs et dirigeants eu égard aux conflits d'intérêts

4 A) Prévention des conflits d'intérêts

- 4.1** L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions ou dans une situation jetant un doute raisonnable sur sa capacité d'exercer ses fonctions avec une loyauté sans partage.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit éviter de se trouver dans une situation où lui ou une Personne qui lui est Liée pourrait tirer, directement ou indirectement, profit d'un contrat conclu par la Société ou de l'influence du pouvoir de décision de cet Administrateur ou Dirigeant, selon le cas, en raison des fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

Le premier Dirigeant de la Société ou le Dirigeant doit également éviter d'occuper des fonctions ou d'être lié par des engagements qui l'empêchent de consacrer le temps et l'attention que requiert l'exercice normal de ses fonctions.

- 4.2** L'Administrateur qui exerce une fonction à temps plein au sein de la Société ou le Dirigeant ne peut, sous peine de révocation, avoir un intérêt direct ou indirect dans un organisme, une Entreprise ou une association mettant en conflit son intérêt personnel et celui de la Société.

Toutefois, cette révocation n'a pas lieu si un tel intérêt lui échoit par succession ou donation pourvu qu'il y renonce ou en dispose avec diligence. Dans l'intervalle, les articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9 s'appliquent.

Tout autre Administrateur ayant un intérêt dans une Entreprise doit, sous peine de révocation, se conformer aux dispositions des articles 4.3, 4.4, 4.6 et 4.9.

4 B) Dénonciation et abstention

- 4.3** L'Administrateur, le Dirigeant qui :
 - a) est partie à un contrat avec la Société ; ou
 - b) a un intérêt direct ou indirect dans une Entreprise partie à un contrat avec la Société ou est Administrateur ou Dirigeant ou employé de cette Entreprise ;

doit divulguer par écrit au président du Conseil la nature et l'étendue de son intérêt.

Il en est de même de l'Administrateur ou du Dirigeant qui a un autre intérêt direct ou indirect dans toute question considérée par le Conseil.

L'Administrateur doit s'abstenir de délibérer et de voter sur toute question liée à cet intérêt et éviter de tenter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit également se retirer de la réunion pour la durée des délibérations et du vote sur cette question. Ce fait doit être consigné au procès-verbal des délibérations du Conseil.

- 4.4** La divulgation requise à l'article 4.3 se fait, dans le cas d'un Administrateur, lors de la première réunion :
 - a) au cours de laquelle le contrat ou la question concernée est à l'étude ;
 - b) suivant le moment où l'Administrateur qui n'avait aucun intérêt dans le contrat ou la question concernée en acquiert un ;
 - c) suivant le moment où l'Administrateur acquiert un intérêt dans le contrat déjà conclu ; ou
 - d) suivant le moment où devient Administrateur toute personne ayant un intérêt dans un contrat ou une question sous étude.
- 4.5** Le Dirigeant qui n'est pas Administrateur doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 immédiatement après :
 - a) avoir appris que le contrat ou la question concernée a été ou sera à l'étude lors d'une réunion ;
 - b) avoir acquis l'intérêt, s'il l'acquiert après la conclusion du contrat ou la décision concernée ; ou
 - c) être devenu Dirigeant, s'il le devient après l'acquisition de l'intérêt.

Le Dirigeant ne peut tenter d'aucune façon d'influencer la décision des Administrateurs.

- 4.6** L'Administrateur ou le Dirigeant doit effectuer la divulgation requise à l'article 4.3 dès qu'il a connaissance d'un contrat visé par cet article et qui, dans le cadre de l'activité commerciale normale de la Société, ne requiert pas l'approbation des Administrateurs.
- 4.7** Les articles 4.3 à 4.6 s'appliquent également lorsque l'intérêt concerné est détenu par une Personne liée de l'Administrateur ou du Dirigeant.
- 4.8** L'Administrateur ou le Dirigeant doit dénoncer par écrit au président du Conseil les droits qu'il peut faire valoir contre la Société, en indiquant leur nature et leur valeur, dès la naissance de ces droits ou dès qu'il en a connaissance.
- 4.9** L'Administrateur ou le Dirigeant doit remettre au président du Conseil, dans les trente jours de sa nomination et avant le 30 septembre de chaque année, une déclaration en la forme revue de temps à autre par la Société et contenant les informations suivantes :
 - a) le nom de toute Entreprise publique dans laquelle il détient plus de 1 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - b) le nom de toute Entreprise privée dans laquelle il détient plus de 10 % des valeurs mobilières ou des biens, incluant des parts sociales ;
 - c) le nom de toute Entreprise pour laquelle il exerce des fonctions ou dans laquelle il a un intérêt direct ou indirect sous forme de créance, droit, priorité, hypothèque ou avantage financier ou commercial significatif ; et
 - d) le nom de son employeur et la personne morale, la société ou l'Entreprise dont il est propriétaire, actionnaire, Administrateur, Dirigeant ou contrôleur.
 - e) à l'exception de la Fondation de la Place des Arts, le nom de toute association y compris toute entreprise culturelle dans laquelle il exerce des fonctions d'administrateur ou de dirigeant ou une influence significative ainsi que les objets visés par cette association ou cette entreprise.

L'Administrateur ou le Dirigeant pour qui les dispositions des paragraphes a) à e) ne trouvent pas d'application doit remplir une déclaration à cet effet et la remettre au président du Conseil.

L'Administrateur ou le Dirigeant doit également produire une telle déclaration dans les trente jours de la survenance d'un changement significatif à son contenu.

Les déclarations remises en vertu du présent article sont traitées de façon confidentielle.

4.10 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.9, ne peut être déterminant.

4.11 Le président du Conseil remet les déclarations reçues en application des articles 4.3 à 4.9 au secrétaire du conseil de la Société qui les tient à la disposition du Comité de gouvernance et d'éthique si requis dans le cadre de l'exercice de son mandat.

De plus, le secrétaire de la Société avise le président du Conseil et le Comité de gouvernance et d'éthique de tout manquement aux obligations prévues aux articles 4.3 à 4.9 dès qu'il en a connaissance.

4.12 L'Administrateur ou le Dirigeant peut aviser la Société à l'avance, de l'identité des sociétés ou autres entités à l'égard desquelles il souhaite se retirer des discussions du Conseil ou d'un comité concernant leurs activités.

4.13 Dans tous les cas où un sujet peut susciter un Conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un Administrateur ou d'un Dirigeant ou s'il s'agit d'une société ou entité déclarée par l'Administrateur ou le Dirigeant conformément à l'article 4.12, le secrétaire du conseil applique la procédure de délibérations relative aux Conflits d'intérêts prévue à l'annexe 1 du présent Code.

4.14 L'Administrateur qui est membre du comité de vérification du Conseil, ne peut avoir un intérêt dans la Société. Il ne peut, en outre, accepter de la Société des honoraires en contrepartie de consultation, de services-conseils ou tout autre service semblable.

4 C) Dispenses

4.15 Le présent code ne s'applique pas :

- a) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement à la gestion duquel l'Administrateur ou le Dirigeant ne participe ni directement ni indirectement ;
- b) à la détention d'intérêts par l'intermédiaire d'une fiducie sans aucun droit de regard dont le bénéficiaire ne peut prendre connaissance de la composition ;
- c) à la détention du nombre minimal d'actions requises pour être éligible comme administrateur d'une personne morale ;
- d) à un intérêt qui, de par sa nature et son étendue, est commun à la population en général ou à un secteur particulier dans lequel œuvre l'Administrateur qui n'exerce pas une fonction à temps plein au sein de la Société ou ses filiales ;
- e) à un contrat d'assurance responsabilité des Administrateurs ; ou
- f) à la détention de titres émis ou garantis par un gouvernement ou une municipalité à des conditions identiques pour tous.

4.16 Le présent code n'a pas pour effet d'empêcher le Premier Dirigeant ou un Dirigeant de se prononcer sur des mesures d'application générale relatives aux conditions de travail au sein de la société par lesquelles il serait visé.

5. Application du code

5.1 Le présent Code fait partie des obligations professionnelles de l'Administrateur et du Dirigeant. Ils s'engagent à en prendre

connaissance et à le respecter, de même que toute directive ou instruction particulière qui pourrait être fournie quant à son application. Ils doivent de plus confirmer annuellement leur adhésion au Code.

En cas de doute sur la portée ou l'application d'une disposition, il appartient à l'Administrateur et au Dirigeant de consulter le Comité.

5.2 Dans les 30 jours de l'adoption du présent Code par le Conseil, chaque Administrateur ou Dirigeant doit produire au président du Conseil et au secrétaire du conseil de la Société l'attestation contenue à l'annexe 2. Chaque nouvel Administrateur ou Dirigeant doit faire de même dans les trente jours de sa nomination à ce poste.

5.3 Le Secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif est l'autorité compétente pour l'application du présent Code à l'égard du président du Conseil et des autres Administrateurs nommés par le gouvernement.

5.4 Le président du Conseil est l'autorité compétente à l'égard de tout Dirigeant nommé par la Société et du secrétaire du conseil.

5.5 Le Comité peut recommander au Conseil, aux conditions qu'il détermine, de dispenser un Administrateur ou un Dirigeant d'une ou de plusieurs dispositions du présent Code, s'il est d'avis que cette dispense ne porte pas atteinte à l'objet du présent Code décrit à l'article 2.1, et que les dispositions de la Loi et du Règlement sont respectées.

Le Secrétaire du conseil appuie le comité dans cette fonction.

5.6 Le Comité peut donner des avis aux Administrateurs et aux Dirigeants sur l'interprétation des dispositions du présent Code et leur application à des cas particuliers, même hypothétiques. Il n'est pas tenu de limiter un avis aux termes contenus dans la demande.

5.7 Le Comité doit :

- a) réviser annuellement le présent Code et soumettre toute modification au Conseil pour approbation ;
- b) engager et encadrer le processus d'élaboration et d'évaluation du code d'éthique et de déontologie ;
- c) assurer la formation et l'information des Administrateurs et Dirigeants quant au contenu et aux modalités d'application du présent Code ;
- d) donner son avis et fournir son soutien au Conseil (à la Société) et à tout Administrateur ou Dirigeant confronté à une situation problématique ;
- e) traiter toute demande d'information relative au présent Code ;
- f) faire enquête de sa propre initiative ou sur réception d'allégations, sur toute irrégularité au présent Code.

5.8 Le Comité peut consulter et recevoir des avis de conseillers ou experts externes sur toute question qu'il juge à propos.

5.9 Le Comité et l'autorité compétente concernée préservent l'anonymat des plaignants, requérants et informateurs à moins d'intention manifeste à l'effet contraire. Ils ne peuvent être contraints de révéler une information susceptible de dévoiler leur identité, sauf si la loi ou le tribunal l'exige.

5.10 Le Secrétaire assiste le Comité et le président du Conseil dans leurs travaux concernant l'application du présent Code.

Il tient des archives où il conserve notamment des déclarations, divulgations et attestations qui doivent être transmises en vertu du présent Code ainsi que les rapports, décisions et avis consultatifs en matière d'éthique et de déontologie. En outre, il doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité des informations fournies par les Administrateurs et les Dirigeants en application du présent Code.

5.11 L'Administrateur ou le Dirigeant qui connaît ou soupçonne l'existence d'une violation au présent Code, incluant une utilisation ou une communication irrégulière d'information confidentielle ou un Conflit d'intérêts non divulgué, doit la dénoncer au Comité.

Cette dénonciation doit être faite de façon confidentielle et devrait contenir l'information suivante :

- a) l'identité de l'auteur ou des auteurs de cette violation ;
- b) la description de la violation ;
- c) la date ou la période de survenance de la violation ;
- d) une copie de tout document qui soutient la dénonciation.

5.12 Un Administrateur ou un Dirigeant de la Société peut, de sa propre initiative, déposer une plainte contre un Administrateur ou un Dirigeant auprès de l'autorité compétente.

5.13 Afin de permettre la prise d'une décision appropriée dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'autorité compétente peut relever provisoirement de ses fonctions l'Administrateur ou le Dirigeant (celui-ci avec rémunération) à qui l'on reproche des manquements à l'éthique ou à la déontologie.

5.14 Lorsqu'un manquement à l'éthique ou à la déontologie est reproché à un Administrateur ou à un Dirigeant, le Comité est chargé de recueillir toute information pertinente. Il fait rapport de ses constatations à l'autorité compétente concernée et lui recommande les mesures appropriées, s'il y a lieu.

5.15 Un Administrateur ou un Dirigeant ne contrevient pas aux dispositions du présent Code s'il a préalablement obtenu un avis favorable du Comité, aux conditions suivantes :

- a) l'avis a été obtenu avant que les faits sur lesquels il se fonde ne se réalisent ;
- b) l'avis a été déposé auprès du Conseil ;
- c) les faits pertinents ont tous été intégralement dévoilés au Comité de façon exacte et complète ; et
- d) l'Administrateur ou le Dirigeant s'est conformé à toutes les prescriptions de l'avis.

6. Processus disciplinaire

6.1 Sur conclusion d'une contravention à la Loi, au Règlement ou au présent Code, l'autorité compétente impose l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- a) s'il s'agit d'un Dirigeant, toute sanction appropriée, laquelle peut aller jusqu'au congédiement ;
- b) s'il s'agit d'un Administrateur, la réprimande, la suspension d'une durée maximale de trois mois ou la révocation.

Toutefois, lorsque l'autorité compétente est le secrétaire général associé visé à l'article 5.3, la sanction est imposée par le secrétaire général du Conseil exécutif. En outre, si la sanction proposée consiste en la révocation d'un Administrateur public nommé ou désigné par le gouvernement, celle-ci ne peut être imposée que par ce dernier ; dans ce cas, le secrétaire général du Conseil exécutif peut immédiatement suspendre l'Administrateur public pour une période d'au plus trente jours.

6.2 L'autorité compétente fait part à l'Administrateur ou au Dirigeant des manquements reprochés ainsi que de la sanction qui peut lui être imposée.

L'Administrateur ou le Dirigeant peut, dans les 7 jours qui suivent la communication de ces manquements, fournir ses commentaires au Comité. Il peut également demander d'être entendu par le Comité à ce sujet.

6.3 Dans le cas d'une contravention à l'article 4.2, l'autorité compétente constate par écrit la révocation du contrevenant.

6.4 L'Administrateur ou le Dirigeant doit rendre compte et restituer à la Société les profits qu'il a réalisés ou l'avantage qu'il a reçu en raison ou à l'occasion d'une contravention aux dispositions du présent Code.

6.5 Le vote d'un Administrateur donné en contravention des dispositions du présent Code ou lié à une telle contravention, ou alors que l'Administrateur est en défaut de produire la déclaration visée par l'article 4.10, ne peut être déterminant.

7. Entrée en vigueur

7.1 Le présent Code est entré en vigueur le par résolution du Conseil le 29 septembre 2008 et modifié le 28 novembre 2012. Il remplace le Code d'éthique des administrateurs de la Société adopté le 30 juin 1999 (CA 99-15) modifié le 27 février 2002.

Annexe 1

Procédure de délibérations relative aux conflits d'intérêts

De façon à gérer les situations potentielles de conflit d'intérêts, la procédure ci-après décrite est suivie par le secrétaire de la Société :

1. Lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité comporte la possibilité d'un conflit d'intérêts lié à la fonction ou à la personne d'un administrateur de la Société ou s'il s'agit d'une entité ou société déclarée par l'administrateur qui ne peut pas participer aux délibérations sur ce sujet, le Secrétaire :
 - a) doit en informer le président dès qu'il en a la connaissance ;
 - b) expédie une note à cet effet ou avise verbalement l'administrateur concerné ;
 - c) ne transmet pas à l'administrateur concerné les documents relatifs à ce sujet et note cette mesure à son dossier ;
 - d) consigne au mémoire des délibérations de la réunion, le fait que ce membre du conseil s'est retiré de la réunion ou s'est abstenu de participer à la discussion ou à un vote éventuel en raison de ses intérêts ;
 - e) extrait le passage sur le sujet du mémoire de délibérations de la réunion concernée avant de le transmettre à l'administrateur concerné.

2. En tout temps ou lorsqu'un sujet inscrit à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil ou d'un comité soulève un conflit d'intérêts ou une apparence de conflit d'intérêts concernant un administrateur, ce dernier doit en aviser le Secrétaire qui applique les dispositions ci-dessus à chaque fois que ce sujet revient à l'ordre du jour d'une réunion.

3. Lorsqu'un sujet abordé en séance peut avoir un lien personnel, familial ou d'affaires avec un membre du Conseil d'administration, ce dernier doit le soulever. Le Secrétaire en fait alors mention au mémoire de délibérations, de même que du fait que ce membre du Conseil se retire de la réunion ou s'abstient de participer à la discussion et au vote éventuel.

4. Dans l'éventualité d'un désaccord sur la nécessité de prendre les dispositions prévues aux présentes, un membre du Conseil peut en discuter avec le Président du Conseil ou avec le Conseil.

Annexe 2

Déclaration d'adhésion au code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants

Déclaration d'adhésion au Code d'éthique et de déontologie.
Ce formulaire est joint au document à l'intention des membres.

SUIVI DES ACTIONS / PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les actions 1 à 6 sont liées à l'objectif gouvernemental *Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique* (Activité incontournable 1).

Action 1

Gérer les ressources matérielles de façon écoresponsable et valoriser les matières résiduelles	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Atteindre le niveau 3 de la certification BOMA BEST - Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 60 % (2017) - Atteindre un taux de mise en valeur des MR d'au moins 70 % (2020) - Conserver le niveau 2 de l'attestation ICI ON RECYCLE !
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintien de l'attestation ICI ON RECYCLE ! niveau 2 de RECYC-QUÉBEC 2. Gestion responsable des équipements informatiques désuets 3. Réalisation d'une analyse de caractérisation des déchets

Action 2

Contribuer à la réduction des déplacements et à l'utilisation de modes des transports collectifs et actifs par les employés	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir en tout temps deux (2) clés Bixi à la réception - Mettre en place trois (3) mesures incitatives ou de valorisation par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'une campagne de promotion du transport actif et collectif 2. Mise en disponibilité aux employés de deux (2) clés Bixi (corporatives) 3. Organisation d'un concours en lien avec la valorisation du transport actif et collectif 4. Mise en place d'un parc à vélo intérieur sécuritaire et conséquemment, augmentation du nombre d'espaces disponibles (+40) 5. Réalisation d'un sondage origine destination (maison travail) du personnel 6. Bonification de l'offre d'espaces de stationnement avec borne pour véhicules électriques de deux (2) places

Action 3

Réduction des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments	
Cible	Réduction d'au moins 10 % des émissions de GES en 2020 selon le bilan 2015
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	Cette action est toujours en cours de réalisation

Action 4

Exécuter les projets de construction, de rénovation et d'aménagement de locaux de manière écoresponsable	
Cible	100 % des travaux doivent valoriser les déchets de construction
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Révision des exigences à atteindre par les entrepreneurs en matière d'écoresponsabilité 2. Preuve de la valorisation des matières résiduelles provenant des projets de construction, de rénovation et d'aménagement exigée auprès de tous les entrepreneurs

Action 5

Favoriser l'organisation des événements et des activités de communication de la Société réalisés de façon écoresponsable	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - 80 % des événements internes réalisés de façon écoresponsable - Réduire de 10 % l'offre de bouteilles d'eau à usage unique dans les événements organisés par la Société
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une section sur le développement durable a été développée sur le site Internet de la Société afin d'y rendre accessible ces actions

Action 6

Augmenter les acquisitions écoresponsables	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable des approvisionnements devra suivre au moins une (1) formation par année sur le thème de l'écoresponsabilité - Deux (2) rencontres internes sur l'approvisionnement responsable par année
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Participation du responsable de l'approvisionnement à une (1) formation sur les acquisitions écoresponsables

L'action 7 est liée à l'objectif gouvernemental *Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics* (Activité incontournable 2).

Action 7

Prendre en compte des principes de développement durable dans le cadre de processus de révision des programmes gouvernementaux	
Cible	Au moins un (1) projet par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le programme de reconnaissance des employés a été révisé par une prise en compte des principes de développement durable 2. Une responsable du développement durable a participé à une (1) formation offerte par le Bureau de coordination du développement durable et a pu échanger avec les autres ministères et organismes publics

Les actions 8 et 9 sont liées à l'objectif gouvernemental *Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique*.

Action 8

Offrir et participer à des formations sur les pratiques en matière de développement durable	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – 30 % des employés et minimum 1 h par année – Deux (2) réunions du comité vert par année
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une (1) action de communication visant à sensibiliser les employés aux pratiques en matière de développement durable a été réalisée dans le cadre du Jour de la Terre

Action 9

S'engager dans la promotion et la mise en valeur du savoir-faire et des initiatives favorables au développement durable dans les organismes publics et à l'extérieur de l'administration publique	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins une (1) réunion avec les locataires par année – Au moins une (1) campagne de sensibilisation dans les espaces publics et auprès des parties prenantes de la Société
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une (1) action de communication a été réalisée afin de promouvoir et sensibiliser le public aux initiatives de développement durable de la Société

Les actions 10, 11, 12 et 13 sont liées à l'objectif gouvernemental *Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial* (Activité incontournable 3).

Action 10

Reconnaître et promouvoir l'identité culturelle à travers la protection et la mise en valeur de son patrimoine matériel et immatériel	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des œuvres d'art dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier – Au moins une (1) œuvre d'art numérique par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les œuvres d'art présentes dans les foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier ont été mises en valeur par des interventions d'éclairage 2. Quatre (4) nouvelles œuvres numériques ont été produites sur l'écran mosaïque de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme

Action 11

Valoriser le rôle des artistes, des créateurs de toutes disciplines et des professionnels de la culture à travers des projets porteurs	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Quatre (4) artistes en résidence par année – Une (1) coproduction par année – Deux (2) artistes de la relève par année – Deux (2) projets de diversité par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. 13 artistes ou compagnies ont été accueillis en résidence de création 2. Trois (3) projets de coproduction et 12 projets de la diversité ont été développés

Action 12

Favoriser l'épanouissement culturel des citoyens ainsi que l'accès et leur participation à la vie culturelle	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – 150 événements dans l'Espace culturel par année – Moyenne d'une (1) exposition produite par la Société par année – 10 spectacles de la série Place des Arts junior par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'une programmation gratuite dans l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, incluant des artistes de la relève et de la diversité, comptant 225 activités 2. Réalisation d'une programmation de 11 expositions dont trois (3) produites par la Société 3. Présentation de 19 représentations accessibles dans le cadre de la série Place des Arts junior

Action 13

Reconnaître et promouvoir la culture comme levier d'un développement économique durable, à l'échelle locale, régionale et nationale	
Cible	Une (1) coproduction par année
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Engagement à titre de coproducteur pour deux (2) productions

L'action 14 est liée à l'objectif gouvernemental *Appuyer le développement de pratiques et de modèles d'affaires verts et responsables* (Activité incontournable 4).

Action 14

Promouvoir auprès de nos fournisseurs les principes de développement durable	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – 100 % des appels d'offres avec un critère d'analyse – Au moins 25 % des appels d'offres avec au minimum cinq (5) critères d'analyse
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	Cette action est toujours en cours de réalisation

L'action 15 est liée à l'objectif gouvernemental *Aider les consommateurs à faire des choix écoresponsables*.

Action 15

Projet de diffusion d'information et la sensibilisation du public à la consommation responsable	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire de 30 % les impressions d'ici 2020 – Deux (2) communications au grand public par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déploiement du billet de spectacle mobile lisible sur un téléphone intelligent 2. Élimination du calendrier imprimé de la Société (2015)

L'action 16 est liée à l'objectif gouvernemental *Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée*.

Action 16

Poursuivre la saine gestion de notre propriété de façon à soutenir l'économie locale ainsi que sa communauté	
Cible	Un minimum de 16 événements par année
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuite de l'entretien écologique du site 2. Maintien des conditions d'accueil favorables au succès du Festival de Lanaudière qui a tenu 19 concerts et événements en 2016

L'action 17 est liée à l'objectif gouvernemental *Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités*.

Action 17

Augmenter la contribution des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale comme fournisseurs de la Société de la Place des Arts	
Cible	Portait et évaluation d'actions
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	Cette action est toujours en cours de réalisation

L'action 18 est liée à l'objectif gouvernemental *Appuyer et promouvoir le développement de mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés.*

Action 18

Développer des événements permettant à des adolescents en milieux défavorisés d'accéder à la culture	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de projets par année – Nombre d'élèves participant aux activités par année
Cible	Un (1) projet par année
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	1. Organisation de matinées scolaires et de projets spéciaux (projets de spectacles, médiation culturelle) rejoignant 963 spectateurs

L'action 19 est liée à l'objectif gouvernemental *Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.*

Action 19

Être une organisation proactive en matière de saines habitudes de vie	
Cibles	Deux (2) actions de communication destinées à au moins 30 % des employés par année
Geste réalisé au cours de l'année 2015-2016	1. Deux (2) communications destinées à l'ensemble des employés via l'intranet de la Société ont été réalisées pour sensibiliser à l'impact positif de l'utilisation des transports actifs sur la santé

L'action 20 est liée à l'objectif gouvernemental *Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires.*

Action 20

Promouvoir la prévention et la sécurité en milieu de travail	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Quatre (4) rencontres du comité Santé et sécurité par année – Mise à jour du cahier de charges destiné aux producteurs – Adoption du plan de formation et d'intervention auprès des personnes itinérantes, vulnérables et à risque – Nombre d'activités d'accroissement des connaissances sur le travail sécuritaire dans les zones à risques
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cinq (5) formations ont été dispensées dont une ayant rejoint 100% des agents de sécurité 2. Améliorations physiques dans l'atelier de travail électromécanique

L'action 21 est liée à l'objectif gouvernemental *Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire.*

Action 21

Développer des projets d'infrastructures de qualité sur le site de la Société	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Réalisation du projet de réfection de l'Esplanade – Deux (2) bassins de rétention d'eau de plus sur le site en 2018
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réaménagement des foyers de la Salle Wilfrid-Pelletier, incluant les interventions d'éclairage visant la mise en valeur des œuvres d'art, complété 2. Poursuite du projet de réfection de l'Esplanade 3. Installation d'un (1) bassin de rétention d'eau (côté nord) 4. Installation de plus d'une centaine de drains à débit contrôlés

L'action 22 est liée à l'objectif gouvernemental *Améliorer l'efficacité énergétique.*

Action 22

Poursuivre les efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique	
Cibles	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption de procédures pour une meilleure utilisation de l'éclairage – Adoption du plan de remplacement des écrans plasma et des unités rétroéclairées – 100 % des écrans plasma et des unités rétroéclairées d'ici 2020
Gestes réalisés au cours de l'année 2015-2016	<ol style="list-style-type: none"> 1. Remplacement des lampes incandescentes pour des lampes DEL dans les espaces administratifs 2. Remise au point des systèmes de climatisation et de chauffage afin d'en améliorer la performance 3. Baisse de la température de l'eau chaude domestique de 7 degrés F

CALENDRIER DES ACTIVITÉS SAISON 2015-2016

SEPTEMBRE 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Idina Menzel

Opéra de Montréal
Madama Butterfly

Chris de Burgh
The Hands of Time

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Bach / Stokowski
Dorothea Röschman et
Yannick Nézet-Séguin

Nouvel Ensemble Moderne
Concert annuel 2015

Violons du Roy
Mozart - Les grands concertos
pour piano

Gala des Prix Gémeaux

Festival international de la littérature
Gainsbourg, poète majeur

Jeunes mécènes de la Fondation de la Place des Arts
Rentrée nocturne

Le dîner de cons

Melissa Ethridge
This is M.E. Solo

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
As is (Tel quel)

Place des Arts / DUCEPPE
JOURNÉES DE LA CULTURE
Zoom sur les coulisses de Duceppe

Cinquième Salle

Juste pour rire TV
LES GRANDES ENTREVUES
Éric Salvail

Michel Rivard
Louise Forestier
Jean Chrétien
Micheline Lanctôt
Dominique Paquet
Béatrice Picard

Festival Quartiers Danses
Femmes en jeu - programme triple
Hybridité et émergence 2
Performances danse-théâtre -
programme double
Focus Espagne - soirée de clôture

Hockey Bauer - Creative Community Connections
Conférence

Tocadéo

Festival international de la littérature
Est-ce qu'on pourrait pleurer un
tout petit peu ?
Les Écrivains et l'Opéra

Fondation Roncalli

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR*

Serge Raoul Masters
Sonia Rochette
Maxime McGraw
Jean-Claude Béliveau et
Jean-Jacques Bourdeau
Jean Boisvert
Marie-Anne Giannatos
Guyline Tanguay
Mark Pinkus et Donovan Johnson
Nelson Pagé
Paule Tremblay
Nathalie San

Valeurs mobilières Desjardins

Place des Arts / SACEF
JOURNÉES DE LA CULTURE
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS
Lauréats de la 21^e édition

Festival international de la littérature
Point de presse
Blues nègre dans une chambre rose
Les femmes de Tennessee Williams

Piano nobile

Opéra de Montréal
Causerie

Place des Arts Junior
JOURNÉES DE LA CULTURE /
SONS ET BRIOCHES
Les 7 trompettes de Fred Piston

Espace culturel*

DUCEPPE
CAUSERIE
As Is (Tel quel)

Place des Arts
JOURNÉES DE LA CULTURE
Du cinéma à l'opéra
Ma Première Place des Arts
Jouez votre scène
Du cinéma à l'opéra

Orchestre Métropolitain
Conférence de presse

Human Futures

PPS Danse
EXPOSITION
PPS Danse - 25 ans rétrospective

OCTOBRE 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Massimo Ranieri

Richard Abel
Autour du monde

Mark Knopfler
Tracker

Les Grands Ballets
Kaguyahime

Société Pro Musica
Marc-André Hamelin

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Patriotes du monde

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse - Ballet national du Canada
The second detail / Spectre
de la rose / Chroma

Guillaume Wagner
Trop humain

Youth Mental Health
Conférence

Deepak Chopra
The Future of Wellbeing
Conférence

Festival du nouveau cinéma de Montréal
Film de clôture
The Forbidden Room

Billy Connolly
High Horse Tour

Siudy Garrido
Entre Mondos

Concert du Cardinal Léger
Marc Hervieux et ses amis

Université Concordia
Remise de diplômes

Mariza

Hommage à Piazzolla

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
As is (Tel quel)
Ils étaient tous mes fils

Cinquième Salle

Festival international de la littérature
Chloé Sainte-Marie
À la croisée des silences

Philippe B
Ornithologie, la nuit

Place des Arts
Plume Latraverse
Récidives

Danse Danse - PPS Danse*
Bagne

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBÉCOR*
Éric Gagné
Thierry Bruyère-L'Abbé
Thomas Hodgson, Ray Marcianno
et Ema Landry
Geneviève Neuville
Josée Bergeron
Anne Matte
Catherine Dagenais
Céline Goedike Lévesque
Groupe Média Desmarais Lavigne
Badi

Joel Couture
Maelström blue
Charles et Maude Lapière
(Soul & Sister)
Marie-Josée Longchamps
Céline Raymond
David Jalbert
François Lachance

Piano nobile

Place des Arts Junior
SONS ET BRIOCHES
La Marmite ensorcelée

Espace culturel*

Partenariat du Quartier des spectacles
Human Futures

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Daniel Lemire
Luc Langevin

Colombie - Pays de régions

Amnistie Internationale
Une voie aux 100 voix pour
les réfugiés

Festival du Monde Arabe de Montréal

Arabic Circus
Iranian Children & Young Adults
Orchestra of Montreal
Irania Choir of Montreal

PPS Danse
EXPOSITION
PPS Danse - 25 ans rétrospective

Opéra de Montréal
EXPOSITION
Elektra, L'opéra de la démesure

NOVEMBRE 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

École de technologie supérieure
Remise de diplômes

Gala de l'ADISQ

Université McGill

Remise de diplômes

Roch Voisine, Garou, Corneille
Forever Gentlemen

Opéra de Montréal
Elektra

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
Coland / Haydn / Gòrecki
En souvenir : 70 ans plus tard

Angèle Dubeau
Ludovico Einaudi - Portrait

Société Pro Musica
Quatuor Arcanto

Festival Bach de Montréal
Akamus

Studio de musique ancienne de Montréal
Au sommet

Orchestre symphonique des jeunes de Montréal
Musicalement décadent -
Symphonie n° 3 de Malher

Théâtre Maisonneuve

Portage
Fête de la Reconnaissance

Pro Musica
Quatuor Zemlinsky

Films Séville
La Guerre des tuques

Danse Danse - Hofesh Shechter Company
Sun

HEC Montréal
Remise de diplômes

Daniel Lemire
100% Lemire

Le Grand Chœur du Québec
Piaf a 100 ans. Vive la Môme!!
Hommage à Piaf

Les Morissette en spectacle!

École ETS
Remise de diplômes

Gala Boomerang 2015

Louis-José Houde
Les heures verticales

Luc Langevin
Réellement sur scène

Arthur l'Aventurier au Costa Rica

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Ils étaient tous mes fils

Cinquième Salle

Place des Arts Junior
Benoît : Les Pourquoi 2

Festival du Monde Arabe
Projection de film
Singie, married, divorced
Les papiers de l'amour
Narcinarama
Salim, le grand hommage

Danse Danse - José Navas / Cie Flak*
Rites

Salle Claude-Léveillée

Festival du Monde Arabe
Arias du Levant
Soufis, humanistes en danger ?
Chants mystiques de l'Islam
Lamia Yared & L'Ensemble Zaman
Kamancellor

Le Souk d'Anichka

SACEF

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*
Mehdi Cayenne
Émilie Cornut
David Myrus
Améthyst
Vanessa Borduas et Tom Chicoine
Jean-Philippe Sylvestre
David Jalbert
Caroline Noël
Francis Gallant
Anic Proulx

SACEF
SÉRIE DU HAUT DES AIRS CANADA*

Piano nobile

Place des Arts Junior
SONS ET BRIOCHES
Kattam et ses tam-tams

Espace culturel*

DUCEPPE
CAUSERIE
Ils étaient tous mes fils

Festival du Monde Arabe de Montréal
Burdah Ensemble
Tobe Taybi

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Benoit McGinnis

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*
Auditions

Place des Arts
Rassemblement
Solidarité pour Paris

O Vertigo
S I X

Opéra de Montréal
EXPOSITION
Elektra, L'opéra de la démesure

DÉCEMBRE 2015

Salle Wilfrid-Pelletier

Le Show du refuge

Roger Hodgson
Live in concert

Jean Leloup
Le Fantôme de Paradis City

ORT Montreal
Soirée-bénéfice

The Tenors
Under One Sky

Les Grands Ballets
Casse-Noisette

Maison symphonique
Rufus and Martha Wainwright
Noël Nights

Orchestre Métropolitain
Jan et Yannick

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse - Ballets Jazz de Montréal
Mona Lisa / Kosmos / Rouge

Montreal Jubilation Gospel Choir
Gospel Celebration 2015

Québec Issime
Décembre, le temps des fêtes
signé Québec Issime
Le Petit Noël de Québec Issime

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Ils étaient tous mes fils

Cinquième Salle

100Lux
La danse urbaine de la rue à la scène

Place des Arts Junior

SONS ET BRIOCHES
Un Conte de Noël

Étienne Drapeau
T'es toute ma vie

Place des Arts
Plume Latraverse
Récidives

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*

Et si je vous racontais Barbara
Joannie Benoit *Pot Mason*
Claire Pelletier - Noël Nau
Je m'appelle Félix
David Fleury *Fleury Fleuri*
Francis Galant

École de musique Coda
Récital de Noël

Espace culturel*

100Lux
In Situ

Amnistie Internationale
Marathon d'écriture

La Danse sur les routes
Programme de médiation culturelle

Place des Arts

Cheur Baobab
Quatuor El Pioto
Chorales de Noël avec
Vision Diversité

Films Séville
Conte : La Chasse-galerie

Place des Arts
EXPOSITION
À la poursuite du loup-garou

JANVIER 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Hommage à Vienne

Troupe artistique Phoenix (Huayun)
Spectacle du nouvel an chinois 2016

Danse Danse - Dance Factory Johannesburg
Swan Lake

Place des Arts
TAO
Seventeen samurai

Opéra de Montréal
Otello

Maison symphonique

Matsuev

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Une heure de tranquillité

Cinquième Salle

Danse-Cité - Audrey Bergeron
Par le chas de l'aiguille

Danse Danse - La Otra Orilla*
Moi & les autres

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*

Liliane Pellerin
La Valérie
Geneviève Morissette
Jeffrey Piton
Ginette Tremblay et
Nathalie Lachance
Mathieu Provençal
Matt Tomlinson
Mélanie
Enzo de Rosa
Éli et Papillon
Les Bouches Bées
Carole Lindsay

SACEF

MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

St-André Classique
ViolonXtreme
"R"
Julie Trudeau - Michel Fournier

Espace culturel*

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*
Conférence

DUCEPPE
CAUSERIE
Une heure de tranquillité

Place des Arts
EXPOSITION
À la poursuite du loup-garou

UQAM - École des arts visuels et médiatiques
EXPOSITION
Paramètres XV

FÉVRIER 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Opéra de Montréal
Otello
La Nuit à l'Opéra

Chilly Gonzales & Kaiser Quartett

Il Volo

Jean Leloup
Le Fantôme de Paradis City

Blue Rodeo

2 Cellos

Les Grands Ballets - Shanghai Ballet
Coppélia

Montréal en lumière
Zaz

The Next Step
Wild Rhythm Tour

Fred Pellerin
Plus tard qu'on pense

The Godfather
Projection et orchestre

Maison symphonique
Orchestre Métropolitain
Ligeti / Ravel / Rimski-Korsakov
Shéhérazade
Caractère hébraïque

Violons du Roy
Événement Mozart - Grande Messe et Requiem

Paul Mercs Concerts
Star Trek The Ultimate Voyage

Shenzhen Symphony Orchestra

Théâtre Maisonneuve

Place des Arts
NUIT BLANCHE
Fantasia
Projection de film

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Une heure de tranquillité

Place des Arts
NUIT BLANCHE
Improvisez chez Duceppe!

Cinquième Salle

Danse Danse - La Otra Orilla*
Moi & les autres

Eva Kolarova
L'esprit fragmenté

Cogeco et Infopresse
NEXT

Place des Arts
Tanya Tagaq
Nanook of the North

Salzburg Marionette Theatre

The Sound of Music

Keith Kouna
Le Voyage d'hiver

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON QUÉBÉCOR*
Pascale Montreuil
Les Jumelles Barabé
Michel Robichaud
Francis Gallant
Gyulaine Tanguay
Saratoga
Olivier Brousseau
Laurent Thomas et Ours Blanc live
Marc Angers
Valérie Lahaie
John Kinsha
Sandra Le Couteur
Maxim Fortin
Raffy
Lisbonne Télégramme -
Miroir d'automne

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Place des Arts
NUIT BLANCHE
Chantons ensemble

Piano nobile

Place des Arts Junior
SONS ET BRIOCHES
Poileplume sur la route de la soie
La récréation de Mozart

Place des Arts
NUIT BLANCHE
Pierre Kwenders

Espace culturel*

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Jean Leloup

LatinArte - Afro Cuba Viva

Place des Arts / Montréal Joue
RELÂCHE SCOLAIRE
Lancement / Conférence

Place des Arts / Le Grand
Rendez-vous des Rythmes du monde

Ministère de la culture et des communications
Conférence de presse

Duceppe
CAUSERIE
Race

Place des Arts
NUIT BLANCHE
Cours de danse africaine

Table ronde du Mois de l'histoire des noirs
EXPOSITION
Égéries noires

MARS 2016

Maison symphonique

L'Orchestre Mozart de Vienne

Violons du Roy
La passion selon Saint-Mathieu

Société de musique de chambre de Montréal
Concert Vengarov

Institut du cancer de Montréal
Concert contre le cancer avec
Ginette Reno

Orchestre Métropolitain
Monuments slaves

Association des orchestres de jeunes du Québec
L'OM parraine l'AOJQ

* La Place des Arts est également partenaire de ces productions.

Théâtre Maisonneuve

Ragnar Kjartansson*
Les Sonorités explosives de la divinité

Les Grands Ballets
Préludes : La lueur de l'aube / Re-(II)

Prince
Piano & a Microphone

Arthur l'Aventurier au Costa Rica
Cameron Carpenter

Danse Danse - Compagnie Marie Chouinard
Prélude à l'après-midi d'un faune / Le sacre du printemps

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Race

Cinquième Salle

Place des Arts Junior
RELÂCHE SCOLAIRE
Alice au pays des merveilles
Christopher Hall et le Quatuor comique
Le petit ours gris de la Mauricie

Place des Arts
Plume Latraverse
Récidives

Gala Artis
Conférence de presse - Nominations

UQAM en spectacle

Festival international du film sur l'art
One Million Steps / American Ballet Theatre
Toujours artiste / Frank Sinatra ou l'âge d'or de l'Amérique
Et Schiapparelli créa la mode / Le Testament d'Alexander McQueen
Retour / Volver
Graffiti : Peintres et vandals / L'Esprit vagabond
Madama Butterfly / Arvo Part / Robert Wilson : Adam's Passion
The Orchestra. Claudio Abbado and the musicians of the Mozart Orchestra / Le combat des chefs : Karajan/Bernstein
La Maison et la tortue / Le 186... Pour la mémoire

Les Grands Ballets
Atelier chorégraphique

Caisse de la Culture
Ateliers
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR*
Simon Kingsbury
Félix Dyotte
Laura Gagné
Tina-Eve
Jason Hudon
Jacques Rousseau
M'Michèle
Madame Moustache
Surkalén
Simon Lacas Trio
Sarah Bourdon
Sophie Pelletier

Place des Arts
RELÂCHE SCOLAIRE
La Guerre des tuques
Programme courts-métrages

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*

Les Mélodines
Les mystères de la mezzo, voix, alto et piano
Duo Amièle-Larivière, piano 4 mains
Meggie Lacombe - Louise-Andrée Baril
Duo Cheng², piano - violoncelle

Espace culturel*

Place des Arts / Montréal Joue
RELÂCHE SCOLAIRE

Harmonie École Dorval
Jean XXIII - Semaine de la Francophonie

Valérie Milot
Stunt

Printemps des revues
Installation

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Marie Chouinard

Place des Arts
EXPOSITION
Relâche scolaire - Les Merveilles

Grands Ballets
EXPOSITION
Rétrospective Gradimir Pankov

AVRIL 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Shen Yun 2016

Maison symphonique

Orchestre Métropolitain
La Symphonie fantastique

Société Pro Musica
Antoine Tamestit

Théâtre Maisonneuve

Danse Danse - Compagnie Marie Chouinard
Prélude à l'après-midi d'un faune / Le sacre du printemps

École ETS
Cérémonie d'engagement de l'ingénieur Hiver 2016

Les Grands Ballets
Lancement saison 2016-2017

Gala Créa 2016

Steve Hackett

Place des Arts
The Holy Body Tattoo et Godspeak You! Black Emperor
Monumental

Fonds de développement de l'ETS

Place des Arts
Cirque Éloize
Cirkopolis

Pro Musica
Quatuor Artemis

Gala Artis 2015

Place des Arts
Samian
Enfant de la terre

Danse Danse - Sao Paulo Companhia de Dança
The Seasons / Mamihiapinatapai / Gnawa

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Encore une fois, si vous permettez

Cinquième Salle

Les Grands Ballets
Atelier chorégraphique

Place des Arts Junior
SONS ET BRIOCHES
Petite souris et les histoires de la terre
Sur la route des gitans

Politique Énergétique / Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles
Conférence de presse

Place des Arts
Isabella Rossellini
Bestiaire d'amour

Orchestre symphonique du conservatoire de la Montérégie à Vincent d'Indy

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*
Finale de la 22^e édition

Société de musique contemporaine du Québec
Compositeurs en herbe

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR*
Georges Hamel... à ma façon
SAmmArAh
La vie parisienne
Stephend Pagliaro
Mounia *Entre nous*
RookieRook & Compagnie
Tous les jours
Pascale Montreuil
Émilie Allard
Serge-André Jones
Mathieu Provençal
Chris le B. *Le Chercheur d'or*

Francis Gallant et invités

Institut Trebas
Remise de diplômes

L'Association du marketing relationnel
L'ADN d'une relation client
Conférence

Les Mélodines
Mélodies et Lieder

Pier-Luc Daoust Trio

David Bontemps
Makaya en concert

SACEF
MA PREMIÈRE PLACE DES ARTS*
Demi-finale Interprète
Demi-finale Auteur-Compositeur-Interprète

Espace culturel*

O Vertigo

DUCEPPE
CAUSERIE
Encore une fois, si vous permettez
Lancement de saison

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Guylaine Tremblay

Jeu nesses musicales du Canada
Lancement de saison

Journée internationale de la danse
École Lucien Pagé / Sans lactose

Grands Ballets
EXPOSITION
Rétrospective Gradimir Pankov

Place des Arts
EXPOSITION
Enfant de la terre

MAI 2016

Salle Wilfrid-Pelletier

Shen Yun 2016

Les Grands Ballets - Ballet Nacional de Cuba
Don Quixote

Francis Cabrel
In extremis

Renzo Arbore & l'Orchestra Italiana

Opéra de Montréal
Les feluettes
Voix et vins
Soirée-bénéfice sur la scène

Dirty Dancing

Maison symphonique

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal
60^e anniversaire de la chorale et dernier spectacle de Gilbert Patenaude

Fondation du Cancer du sein du Québec
Concert-bénéfice

Fondation de la Société de soins palliatifs à domicile
Concert-bénéfice

Orchestre Métropolitain
L'héritage de Bach

Orchestre à vents non identifié
Concert du 10^e anniversaire de l'OVNI

Violons du Roy
Garcia Alarcón dirige Water Music

Brad Mehldau
Jazz à l'année

Concours musical international de Montréal
Violon 2016 - Finale n° 1
Violon 2016 - Finale n° 2

Théâtre Maisonneuve

L'Orchestre Chekara Andalusi

Fondation Arts-Études
Le Show de la réussite

Superfantastico

Hôpitaux Shriners pour enfants du Canada
Soirée-bénéfice

35^e anniversaire des Petits Chanteurs de Laval
Le chant du Phénix - Chœur & Cirque

Collège Sainte-Anne de Lachine
Spectacle de fin d'année

Les Grands Ballets
Rêve

Théâtre Jean-Duceppe

DUCEPPE
Encore une fois, si vous permettez

Gabby Bernstein / Autopoetic Ideas Festival
Conférence

Festival TransAmériques
Une île flottante / Das Weisse vom Ei

Cinquième Salle

Poésie, sandwiches et autres soirs qui penchent - 10^e anniversaire

Hommage à Piazzolla

Opéra de Montréal - Congrès Operamerica
New Work Sampler

Valérie Milot*
Orbis

Salle Claude-Léveillée

SACEF
LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON
QUÉBECOR*
Sylva Balassanian
Kaléidoscope
Véronique Soufflet
Alexandre Légaré
William DesLauriers
Méline Laplante Lancement de l'album *La chevauchée impétueuse*
Matthieu Léveillée
Guillaume Duchesneau
Jennyfer Angiboust
Manon Brunet

Les Mélodines
Victor Fournelle-Blain et Philip Chiu, violon et piano

Francis Gallant et invités

Espace culturel*

Place des Arts
CHEZ GEORGES-ÉMILE
Michel Marc Bouchard

FTA - Corps secret / Corps public*
Performance de danse

Place des Arts
EXPOSITION
Enfant de la terre

Festival TransAmériques
EXPOSITION
Hydra

JUIN 2016**Salle Wilfrid-Pelletier****Dirty Dancing**

Université Concordia
Remise de diplômes

Jerry Seinfeld

Francofolies de Montréal
Jean Leloup solo:
Le Fantôme de Paradis City
Souchon-Voulzy

Elvis Tribute : Return to Grace (Steve Michaels)

Collège Régina Assumpta
Remise de diplômes

Enrico Macias**Paul Simon**

The Legend of Zelda : Symphony of the Goddesses - Master Quest
30^e anniversaire

Israel Cancer Research Fund
39^e gala annuel

Festival international de Jazz de Montréal
Melody Gardot

Maison symphonique

Concours musical international de Montréal : Violon 2016

Orchestre symphonique de Longueuil

Association des Orchestres de jeunes de la Montérégie

Orchestre de chambre McGill
Gala d'orgue

Chœur Classique de Montréal
Requiem de Verdi

Francofolies de Montréal
Gainsbourg symphonique

Orchestre Métropolitain
Mythique Don Juan

Francofolies de Montréal
Dufresne Intemporelle

Festival international de Jazz de Montréal

Jazz at Lincoln Center Orchestra
featuring Wynton Marsalis

Théâtre Maisonneuve**Les Grands Ballets**

Rêve

Fondation de la Place des Arts
Grande première des futures étoiles

Agence OMETZ
Soirée-bénéfice

Collège Durocher Saint-Lambert
Remise de diplômes

Francofolies de Montréal
Les sœurs Boulay

Mario Pelchat - Et Maintenant...
Bécaud

Collège Vanier
Remise de diplômes

Collège Dawson
Remise de diplômes

Les films Séville

Les 3 petits cochons 2

Festival international de Jazz de Montréal
Gregory Porter
Hiroimi

Cinquième Salle

Festival TransAmériques
Logique du pire

InnoBhan

Ensemble du Kathak de Montréal

Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques
16^e Gala

Juste Pour Rire TV
LES GRANDES ENTREVUES

François Bellefeuille
Julie Le Breton
Ricardo Larrivé
Jean-Marc Parent
Valérie Blais

Musique élite des Cadets du Grand Montréal

Gala des étoiles

Ballet Divertimento
Showing Springboard 2016

Salle Claude-Léveillé**SACEF**

LES WEEK-ENDS DE LA CHANSON

QUÉBECOR*

Julie Lefebvre en spectacle
Éric Bernier
Francis Bédard-Petrin et Mégane Cyr
Francis Gallant et invités

École de musique Coda
Concert de fin d'année

Espace culturel*

FTA - Corps secret / Corps public*
EXPOSITION
Performance de danse

Ballet Divertimento
Showing Springboard 2016

Festival TransAmériques
EXPOSITION
Hydra

Festival international de jazz de Montréal

EXPOSITION
Galerie du Festival - Montréal, couleurs séparées

JUILLET 2016**Salle Wilfrid-Pelletier**

Festival international de Jazz de Montréal

Opéra Primadonna & Rufus
Wainwright symphonique
Kool & The Gang

Laurn Hill
Brian Wilson avec Al Jardine et
Blondie Chaplin
Noel Gallagher's High Flying Birds

Juste pour rire
Événement JMP 2016

Gala Incroyable /
Les trouvailles de Gilbert
Gala France-Québec /
Eric Antoine et Rachid Badouri
Gala manuel-intello /

Cathy Gauthier et Laurent Paquin
Gala couple-célibataire /

Maxim Martin et Dominic Paquet
Gala éclat-rationnel /

Denis Drolet et Dominic & Martin
Gala jeune-vieux /

Philippe Bond et Michel Barrette
Gala gauche-droite /

Guillaume Wagner et Guy Nantel
Gala hommage à Michel Barrette
animé par François Morency

Just for Laughs

Gala David Cross
Gala Jeff Goldblum
Gala Nathan Lane
Gala Howie Mandel
Gala Sébastian Maniscalco
Gala Mega Stars of Comedy
Gala Russell Peters
Gala Carrie Fisher

Maison symphonique

Festival international de Jazz de Montréal

Chick Corea trio
Montreal Jubilation Gospel Choir
Jake Shimabukuro / Tommy Emmanuel
Émilie-Claire Barlow
Oliver Jones Trio et Orchestre
National de Jazz
Battle of the Bands

Just for Laughs
VEEP - In Conversation
Louis C.K.
Sarah Silverman

Théâtre Maisonneuve

Festival international de Jazz de Montréal

Blue Note 75 band
Taj Mahal
Stacey Kent
Joe Jackson
Martha Wainwright - Corpo TD
Marcus Miller - Afrodeezia
Volcan Trio / Gonzalo / Rubalcaba
Preservation Hall Jazz Band

Juste pour rire

Norman
Philippe Bond

Just for Laughs

Lewis Black
Brian Regan

Cinquième Salle

Festival international de Jazz de Montréal

Jane et Anna McGarrigle
Lancement de livre

Juste pour rire

Korine Côté
Adib Alkalidey
Gala de Ouf
QW4RTZ

Just for Laughs

Kathleen Madigan
Brit(ish)
Russell Howard
Iliza Shlesinger
Maria Bamford
New Faces - Unrepped
Homegrown
HYPROV

Salle Claude-Léveillé

Festival international de Jazz de Montréal

Studio Yamaha

Juste pour rire
Stéphane Poirier
Yannick De Martino
Francine Lareau

Just for Laughs

Alan Carr
Emo Philipps
Louie Anderson
Andy Dick
George Wallace

Espace culturel*

Festival international de jazz de Montréal

EXPOSITION
Galerie du Festival - Montréal, couleurs séparées

Festival Juste pour rire
EXPOSITION

La satire au service des grandes rivalités

AOÛT 2016**Salle Wilfrid-Pelletier**

Just for Laughs
Gala PK Subban

Maison symphonique

Orchestre de la Francophonie
Mahler n° 2

Cinquième Salle

Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE OSM*
Bach et Brahms sous les doigts
de Nelson Freire
Le Quintette de Brahms :
un chef d'œuvre
Beethoven et Debussy
Brahms et Schumann
Les Puces de Stradivarius
Mozart et Prokofiev
Schumann et Chopin
Sonate au Clair de Lune

Salle Claude-Léveillé

Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE OSM*
Musique du monde - Duo
Seán & Nelson
Impressions de Voyage
Jeunes chambristes
Le Trio N° 2 de Beethoven
Mozart et la clarinette
Promenade dans la Forêt-Noire
avec Brahms

Piano nobile

Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE OSM*
L'art de la mandoline
Airs d'opéras et Mélodies
Franck et Piazzolla au violoncelle
Musique Slave
Percussions Plus
L'Apogée du romantisme allemand
Lauréat du Concours OSM Manuviel

Conférence de presse
PK Subban

Espace culturel*

Orchestre symphonique de Montréal

LA VIRÉE CLASSIQUE OSM*
France Bellemare
National Youth Orchestra
of Canada
Scott MacIsaac
TORQ
Trio Débonnaire
Chef d'orchestre 100
Dis-moi tout classique
Duo Ex Eaque
Lauréats Concours OSM
Quartom

Festival Quartiers Danses
Lancement

Afin de poursuivre sa mission et de jouer pleinement son rôle de diffuseur des arts de la scène, la Société de la Place des Arts de Montréal bénéficie de l'appui d'un ensemble de fidèles partenaires. C'est ainsi qu'elle remercie tout particulièrement les compagnies résidentes, les diffuseurs associés, les festivals, les producteurs, les partenaires de l'Espace culturel Georges-Émile-Lapalme, les commanditaires et annonceurs. Leur contribution permet de bien desservir les spectateurs et utilisateurs et de mieux promouvoir la vie artistique et culturelle au Québec.

COMPAGNIES RÉSIDENTES

DUCEPPE
Les Grands Ballets
canadiens de Montréal
Opéra de Montréal

DIFFUSEURS ASSOCIÉS

Danse Danse
Société pour
l'avancement de la chanson
d'expression française

FESTIVALS

Festival Bach de Montréal
Festival de musique de
chambre de Montréal
Festival du monde arabe
de Montréal
Festival du nouveau cinéma
de Montréal
Festival international
de jazz de Montréal
Festival international
de la littérature
Festival international
de musique pop
de Montréal
Festival international
du film sur l'art
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
FrancoFolies de Montréal
Just for Laughs
Festival Juste pour rire
Montréal en lumière
La Virée Classique OSM

PRODUCTEURS

100Lux
Académie du cinéma
et de la télévision
ADISQ
AEG Live Canada
Agence OMETZ
Alliance des chorales
du Québec
Ambiances Ambiguës
Association des Orchestres
de jeunes de la Montérégie
Association Falun
Dafa Montréal
Atmosphère Musique
Attila Glatz Concert
Productions
Attitude Locomotive
Autopoetic Ideas Festival
Avanti Ciné vidéo
Ballet Divertimento
Belgrave Group Ltd. trading
as Advantage ICO
Bonsound
Canada-China
Cultural Development
Association
CFMB 1280
Radio Montreal
Chambre de commerce du
Montréal métropolitain
Choeur Classique
de Montréal
Collège Dawson
Collège Durocher
Saint-Lambert
Collège Regina Assumpta
Collège Sainte-Anne
de Lachine
Collège Vanier
Concours musical
international
de Montréal
Creative Community
Connections

Danse Cité
Écho Média Productions
École de technologie
supérieure
EMI Vision
Emmanuel David Bontemps
Équipe Spectra
Eva Kolarova
Evenko
Femmes du cinéma, de la
télévision et des médias
numériques
Films Séville
Fondation de la
Place des Arts
Fondation de la Société de
soins palliatifs à domicile
Fondation du cancer
du sein du Québec
Fondation Evenko pour
le talent émergent
Fondation Internationale
Roncalli
Fondation Jules et
Paul-Émile Léger
Fonds de développement
de l'ETS
Gestion Daniel Bélanger
Get it Promotions
Gregg Musique
Groupe Analekta
Groupe Infopresse
Groupe Phaneuf
HEC Montréal
Hôpitaux Shriners pour
enfants - Canada
Institut du cancer
de Montréal
Institut Trebas
Israel Cancer
Research Fund
Joseph Fragale
Jubilation Music
Productions
L'Association du
marketing relationnel
Le Souk d'Anichka
Les filles de l'île
Les Gentizom
Les Petits Chanteurs
de Laval
Les Productions
en Stéréo
Les productions
juste pour rire II
Les Violons du Roy
Massimo Gallotta
Productions
Ministère de l'Énergie et
des Ressources naturelles
Mohamed Ben Amar
Montreal Kathak Ensemble /
Ensemble du Kathak
de Montréal
Musée d'art contemporain
de Montréal
Musique élite des Cadets
du Grand Montréal
Nouvel ensemble moderne
Orchestre à vents
non identifié
Orchestre de chambre
McGill
Orchestre de la
Francophonie
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique
de Longueuil
Orchestre symphonique
de Montréal
Orchestre symphonique des
jeunes de Montréal

Orchestre symphonique
du conservatoire de
la Montérégie
ORT Montreal
Paul Mercs Concerts
PEO TOURS
Pier-Luc Daoust Trio
Portage
PPS Danse
Productions des 2 ailes
Productions Figure 55
Productions KOSCÈNE
Productions
Micheline Sarrazin
Productions Revel
Productions Rubin Fogel
Projets de la Meute
QI Productions
Radio-Canada
Show One Productions
SNC Lavalin - Division
Transport, Infrastructures
et Bâtiment
Société de musique
contemporaine du Québec
(SMCQ)
Société de musique de
chambre de Montréal
Société Pro Musica
St-André Classique
Studio de musique ancienne
de Montréal
Tandem
Tandem.mu
Troupe artistique
Phoenix (Huayun)
de Montréal
TVA Productions II
Université Concordia
Université McGill
UQAM en spectacle
Valeurs mobilières
Desjardins
Victor Hugo Uribe
Vision Diversité
WestBeth Entertainment
North

PARTENAIRES ESPACE CULTUREL GEORGES-ÉMILE-LAPALME

Amnistie Internationale
Art Souterrain
Ballet Divertimento
Compagnie
Flak / José Navas
Compagnie
Jean Duceppe
Festival du Monde Arabe
de Montréal
Festival Quartiers Danses
Festival TransAmériques
Films Séville
Jeunesses musicales
du Canada
La danse sur les routes
LatinArte
Montréal Joue
O Vertigo
Orchestre Métropolitain
Orchestre symphonique
de Montréal
Partenariat du Quartier
des spectacles
Productions Figure 55
Radio-Canada
SODEP
Tangente
Vision Diversité

SALLE D'EXPOSITION

Festival international
de Jazz de Montréal
Festival Juste pour rire
Festival TransAmériques
Ici Musique
Les Grands Ballets
canadiens de Montréal
Opéra de Montréal
PPS Danse
Table ronde du mois
de l'histoire des Noirs
UQAM : École des Arts
visuels et médiatiques

MOSAÏQUE D'ÉCRANS

UQAM - Faculté des Arts

PRODUCTEURS DE

LA SACEF
Alexandre Légaré
Ambiances Ambiguës
Anic Proulx
Anne Matte
Beaulieu Artistik
Management
Carole Lindsay
Caroline Noel
Catherine Dagenais
Christian Bernabe
Christine Laniel
Coyote records
D'Angers Musique inc
David Fleury
Disques Artic
Disques Audiogram
Ebmusic / Egide Bélanger
Ema Landry
Émilie Allard
Émilie Cornut Saint-Pierre
Enzo de Rosa
Éric Bernier
Éric Gagné
Evelyne Donnini
Francis Bédard-Pétrin
Geneviève Neuville
Gérard Chagnon
Ginette Tremblay
Goliath Musique inc
Groupe Média
Desmarais Lavigne
Guillaume Duchesneau
Idée Plus
Instinct musique
Jacques Rousseau
Jean Boisvert
Jean-Claude Béliveau
Jean-Philippe Sylvestre
Jean-Yvon Senécal
Jennyfer Angiboust
Joebill Productions
Josée Bergeron
La Valérie
Laura Gagné
Laurent Thomas
Ledudeart
Les Disques Pixie
Les éditions AD LITTERAM
Les Productions Clés
Les Productions en Stéréo
Les Productions La Petite
Pomme
Les Studios Ouïe-Dire
Liliane Pellerin
MADAME MOUSTACHE
Manitoba Music
Manon Brunet
Marie-Anne Giannatos
Marie-Josée Longchamps
Mark Pinkus
Matthieu Léveillé

Maxim Fortin
Mélissande (Électrotrad) et
la prûche libre
Melocat Productions
Mounia Neggaz
Musicor Spectacles
OBM Jazz
Oké Musique
Olivier Brousseau
Oz Zone
Paco Production
PASA Musik
Paule Tremblay
Preste
Production MiDo
Production MKN
Productions Belle Lurette
Productions
Claire Martin
Productions EM
Productions Flèche
Productions Grand V
Productions Katra
Productions Monte le Son
Productions Musicale
René Turgeon
Productions Quinte Juste
Promotions Monarque
Sandra Dalpé-Palmerie
Serge Raoul Andjick Kiam
Simon Lacas
Simon Robitaille
Slam Disques
Son & Musik Canada
Sonia Rochette
star.ca
Thierry Bruyère-L'Abbé
UniForce Productions
Virago
Vision Diversité

COMMANDITAIRES ET ANNONCEURS

École supérieure de ballet
du Québec
Assurances générales des
Caisnes Desjardins
Fédération des producteurs
de lait du Québec
Complexe Desjardins
Hydro-Québec
Desjardins
UQAM
Concours international
d'orgue du Canada
Salon Marion-Nous
Disque Atma
Développement Dugua
Caleres Canada
ICI Radio-Canada
Télé-Québec
Mazda
Club Med
Éditions du Boréal
Telus
AL Van Houtte
Astral Média Affichage
Concours musical
international de Montréal
Corporation des Marchés
publics de Montréal
Vidéotron S.E.N.C.

LE RAPPORT ANNUEL 2015-2016 DE LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS
DE MONTRÉAL EST UNE RÉALISATION DE LA DIRECTION DES AFFAIRES CORPORATIVES ET
DES AFFAIRES PUBLIQUES | NICOLAS POTVIN, ANDRÉANNE BEAULIEU ET ASTRID BROCHU

CONCEPTION GRAPHIQUE ET PRODUCTION | ELDORADO DESIGN COMMUNICATIONS

RÉDACTION DE TEXTES | PATRICE SERVANT

DÉPÔT LÉGAL | BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC 2016
ISBN 978-2-550-77357-3 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN 978-2-550-77359-7 (PDF)
RAPPORT ANNUEL 2015-2016

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL
260, BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST MONTRÉAL, (QUÉBEC) H2X 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 285-4200 | TÉLÉCOPIEUR: (514) 285-1968
INFO@PLACEDESARTS.COM | PLACEDESARTS.COM





PLACEDESARTS.COM

Le Fantôme de Paradis City,
Jean Leloup, dans le cadre des
FrancoFolies de Montréal.

PHOTO : © CAROLINE BERGERON